



# Marsanne

L'INFO DE VOTRE COMMUNE



La Revue  
N° 6  
Janvier 2016



[www.mairie-marsanne.fr](http://www.mairie-marsanne.fr)



aménagement - terrassement  
valorisation extérieure

Tous travaux de terrassement.  
Aménagement de villa.  
Gestion des eaux de pluie (TVA 10%).  
Soutènement et confortement de talus.  
Voirie, réseaux secs et humides.  
Viabilisation de parcelle.  
Particulier, collectivité et professionnel.

Quartier Bastets - 26740 MARSANNE

**06 37 61 13 83**

atve.vernet@gmail.com

[www.atve-vernet.com](http://www.atve-vernet.com)

**TAXI MARSANNAIS**

Depuis 1994

TRANSPORTS PRIVÉS  
gares, aéroports, ...

TOUS TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS  
(dialyse, rayon, chimiothérapie, hospitalisation...)

TRANSPORTS ENFANTS CMP, CMPP

**06 09 32 74 58**

taxi-marsannais@orange.fr

CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE - AUCUNE AVANCE DE FRAIS À FAIRE



Opérateur multi-énergies

**RES**



[www.res-group.com](http://www.res-group.com)

**GARAGE  
CHAPOUAN CLAUDE**



Route De Crest  
26450 Puy Saint Martin  
Tél. : **04 75 90 47 48**  
Fax : **04 75 90 44 33**



**Groupama**

Toujours là pour moi.



*La Caisse Locale  
de Cléon d'Andran  
vous offre...*

*un cadeau pour tout nouveau client\* !*



MUTUELLE SANTÉ  
ASSURANCE AUTO  
ASSURANCE HABITATION  
PLACEMENTS - BANQUE

11 place du Commerce - 26450 Cléon d'Andran

Agence **04 75 90 47 43**

Mobile **07 83 70 82 60**

Permanences :  
du lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h

\* Voir conditions à l'agence.

# LE MOT DU MAIRE

THIERRY LHUILLIER



Chers concitoyens,

En janvier 2015, Marsanne était Charlie, un an après Marsanne est Paris, Marsanne est aussi Alep, San Bernardino et tous ces villages saccagés, massacrés de par le monde... Mais Marsanne reste debout face à la Barbarie et ne succombe pas à la tentation de l'amalgame qui engendre violence et haine car alors le terrorisme prendrait le dessus sur nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité... et Laïcité.

2015 a connu deux tragédies mais face à une autre menace beaucoup plus insidieuse et d'autant plus dangereuse : le réchauffement climatique inéluctable, 2015 c'est aussi la COP 21, lueur d'espoir qui se concrétise à nos portes : Vice-Président de l'Agglo en charge du développement durable et de l'Énergie, j'ai eu l'honneur de voir notre territoire élu TEPOS. Un label qui va nous permettre de nous pencher sur des domaines aussi diversifiés que la mobilité, l'habitat... avec une réelle perspective d'économie d'énergie. L'Agglo s'inscrit également dans la vallée de l'Hydrogène avec pour ambition de stocker l'excédent d'électricité verte sous forme d'hydrogène... Ainsi nous travaillons pour les générations futures.

À l'échelle de la commune, la crainte de voir la gendarmerie fermer ses portes semble s'éloigner, et notre caserne de pompiers demeure à Marsanne, nous avons cette chance de garder sur notre territoire cet autre corps d'élite gage de sécurité pour la population, qui manque cruellement d'effectifs, alors je fais ici un appel, les pompiers recrutent, jeunes gens rejoignez cette prestigieuse école de courage, de générosité et d'altruisme... Pour se faire rapprochez-vous de notre référente au sein du conseil Vinciane Couzon...

2015 ça a été aussi le recensement, merci à vous d'avoir accueilli avec bienveillance les agents recenseurs qui se sont présentés chez vous.

Les études de l'aménagement du tènement Rey finalisées, l'agence postale est installée dans les locaux de l'ancien Office de tourisme qui a provisoirement investi une partie de la salle de justice de paix, les travaux du tènement Rey commenceront au plus tard début mars. Cet immeuble abritera un Office de tourisme attractif, un commerce (boucherie) dont le commerçant est déjà trouvé et sept appartements locatifs. La demande des rugbymen va être également étudiée... Les locaux des boules et de la musique améliorés.

Attentive à la préservation de notre patrimoine la municipalité lance une étude sur l'aménagement des abords de Saint-Félix avec l'ambition d'en faire un lieu touristique et culturel... Et, dans le domaine culturel, municipalité, associations, particuliers ont fait rayonner Marsanne bien au-delà de ses frontières : Comité des Fêtes, ZAMM, Bizz'Art, MJC, Les Aubergistes, (diverses expositions), La Côte D 1000, l'Office de tourisme, son salon et son traditionnel concours, le jardin du Papé, les agricultures du Mas de Barral, la fête des Gazelles, Rue du Soleil et ses conférences citoyennes où le burlesque se mêle à la réflexion de fonds, nos artisans d'art dont la journée a été un succès, etc. Marsanne, village du Bien Vivre, accueillant et dynamique doit sa vitalité à des hommes et des femmes qui n'hésitent pas à donner de leur énergie et de leur temps, des hommes et des femmes que je tiens, ici, à chaleureusement remercier : les élus, adjoints et conseillers qui me secondent, conseillent et soutiennent sans compter, le personnel communal qui fait de Marsanne le village agréable que touristes et habitants apprécient, les présidents et bénévoles des associations pour leur implication dans la vie sociale, culturelle et artistique du village, les paysans, les commerçants, les artisans qui en constituent le tissu économique, les gendarmes qui assurent notre protection et notre sécurité, les pompiers toujours aussi dévoués.

Merci à tous ceux qui, pro ou prou, font rayonner Marsanne, presse, artisans du bulletin municipal. Merci à vous Marsannais qui m'avez accueilli il y a plus de 30 ans et qui me gratifiez d'un sourire, d'un mot gentil quand j'ai la joie de vous rencontrer dans le village.

Bienvenue aux nouveaux arrivés dans notre commune, je leur souhaite de très bientôt participer à la vie du village en se sentant pleinement marsannais.

J'ai une pensée pour ceux qui souffrent dans leur corps, leur cœur ou leur âme, pour ceux qui ont perdu un proche.

À vous tous je souhaite que 2016 vous apporte Paix, Joie, Tendresse et Prospérité...

## SOMMAIRE

- ÉDITO | 3
- INFOS PRATIQUES | 4
- CONSEILS MUNICIPALS | 5
- INFORMATIONS MUNICIPALES | 8
- ACTUALITÉS | 9
- SERVICES COMMUNAUX | 11
- ÉVÈNEMENTS CULTURELS | 14
- VIE ÉCONOMIQUE | 17
- ASSOCIATIONS | 18
- LETTRE DE L'OPPOSITION | 32
- AGENDA | 33
- ÉTAT CIVIL | 34

# ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

## À MARSANNE

### MAIRIE

Tél. : 04 75 90 32 79

Fax : 04 75 90 32 49

Email : [secretariat@mairie-marsanne.fr](mailto:secretariat@mairie-marsanne.fr)

Site internet : [www.mairie-marsanne.fr](http://www.mairie-marsanne.fr)

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le mercredi toute la journée de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Le conciliateur de justice reçoit en mairie le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois (uniquement sur RDV).

Heures d'ouverture des services publics

• **Bibliothèque communale :**

– Mardi de 16 h à 17 h 30,

– Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h,

– Samedi de 10 h à 12 h.

Pendant les vacances scolaires :

– Mercredi et samedi : 10 h à 12 h

• **Agence postale communale :**

installée dans les bâtiments de la mairie

**NOUVEAUX HORAIRES**

– lundi : 9 h à 12 h

– mardi : 9 h à 12 h - 13 h à 16 h

– mercredi : 9 h à 12 h

– jeudi : 9 h à 12 h - 13 h à 16 h

– vendredi : 9 h à 12 h - 13 h à 15 h 30

Heure limite de dépôt du courrier

lundi, mercredi 12 h

mardi, jeudi, vendredi 15 h

• **Trésor public à Sauzet :**

– lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h,

– mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h, fermé l'après-midi

• **Hôtel des impôts Montélimar :**

Réception du public :

– Centre des impôts : lundi et jeudi de 14 h à 16 h 15

– Recette principale : du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 15.

• **Marché hebdomadaire**, tous les vendredis matin, place Canon à partir de 7 h jusqu'à 12 h.

• **Les jardins du papé :** marché à la ferme : produits bio.

Tous les lundis et jeudis soir à partir de 18 h 00.

90 ch. de la Prairie, quartier les Bastets

26740 Marsanne .....06 07 60 13 95

• **Marché des producteurs :** tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois de mai à octobre.

90 ch. de la Prairie, quartier les Bastets

26740 Marsanne .....06 07 60 13 95

### À VOTRE SERVICE...

- Bibliothèque municipale .....04 75 90 37 76  
Courriel : [llmlire@gmail.com](mailto:llmlire@gmail.com)
- Agence postale communale de Marsanne.....04 75 46 79 56
- École publique Émile Loubet .....04 75 90 33 31
- École Jeanne d'Arc ....04 75 90 32 75
- Salle des fêtes (Espace des Buis) .....04 75 90 07 91
- Office de tourisme pays de Marsanne (intercommunal) .....04 75 90 31 59  
Horaires :  
Avril, mai, juin, septembre, octobre  
Mardi à vendredi 10 h - 12 h et 14 h - 17 h / Mercredi 14 h - 17 h  
Samedi 10 h - 12 h - 15 h - 18 h  
Juillet-août  
Lundi à samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30 / Dimanche 10 h - 12 h 30  
Novembre à mars  
Mardi à jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h
- Maison de retraite, Résidence des Coteaux.....04 75 52 09 65
- MJC .....04 75 91 05 88  
Permanence le jeudi matin de 9 h à 12 h (sauf juillet et août).
- Taxi Marsannais .....06 09 32 74 58  
Courriel : [taxi-marsannais@orange.fr](mailto:taxi-marsannais@orange.fr)
- Pompiers .....18
- Gendarmerie.....04 75 90 30 10
- SAMU 26 .....15
- SMUR Montélimar.....04 75 53 41 60
- Médecins  
– Dr Drevon .....04 75 90 30 61  
– Dr Julien .....04 75 90 30 31
- Cabinet infirmier Rouzaud Valérie .....04 75 46 13 01  
permanences le mardi matin de 9 h à 12 h .....06 13 60 08 13
- Ostéopathe D.O.  
Kast Étienne.....06 28 49 75 46  
Consultations sur RDV et à domicile.
- Centre hospitalier Montélimar .....04 75 53 40 00
- Clinique Kennedy .....04 75 00 35 00
- Gymnase Gilbert Sauvan .....04 75 01 42 37
- Déchèterie (La Laupie) .....04 75 91 07 36  
Ouvert le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- Petite enfance et accueils de loisirs :  
– Cléon :  
– MA « Poussière d'Étoiles » .....04 75 90 40 00  
– Maison de l'enfance « Croqu' Soleil » .....04 75 90 40 00  
– Relais Assistantes maternelles .....04 75 91 00 76  
– ALSH « De terre à Lune » 3/6 ans .....04 75 90 17 24  
– La Laupie :  
– MA « Terre Caline » 04 75 46 11 97  
– Sauzet :  
– ALSH « la Planète enchantée » 4/11 ans .....04 75 46 41 02

Marsanne Info n° 6 - Janvier 2016 - Sous la responsabilité de la municipalité et de la responsable de la commission communication, Isabelle Comte.

Sous réserve d'erreurs typographiques.

Remerciements à Magali Bonny Eboumbou et à toutes les associations pour leur contribution et leur participation dans la rédaction d'articles et la fourniture de photos.  
Crédit photographique : DR (droits réservés).

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées.

Création, Impression, Régie publicitaire : Imprimerie du Faubourg - Compographie Montélimar - [www.compographie.fr](http://www.compographie.fr) - 04 75 91 83 00

**Le Comité de rédaction et l'Imprimerie du Faubourg - Compographie remercient l'ensemble des annonceurs pour leur soutien.**

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX

### 16 SEPTEMBRE 2015

#### RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE REY

Approbation du coût prévisionnel des travaux, du taux de rémunération et du forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre (Avenant N° 1 au marché de maîtrise d'œuvre).

À l'issue des études d'avant-projet définitif, le maître d'œuvre propose un coût prévisionnel supérieur au coût initial en raison de travaux supplémentaires impératifs concernant le renforcement des fondations et le diagnostic amiante faisant apparaître la présence d'amiante avant démolition. Le coût prévisionnel fixé initialement à 870 000 € hors taxes est établi à 918 116 € hors taxes.

Compte tenu de cette hausse, un avenant au marché de maîtrise d'œuvre doit être établi. Le forfait de rémunération qui résulte d'un taux de 8,48 % ap-

pliqué à l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est arrêté à 77 856 € hors taxes.

Après exposé de Lydie Le Gall, adjointe au maire et responsable de la commission communale des bâtiments, le Conseil municipal approuve la proposition du nouveau coût prévisionnel des travaux et de l'avenant des travaux au marché de maîtrise d'œuvre.

#### RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE (LTI)

Après présentation du dossier par Fabrice Nocera, conseiller municipal chargé de la commission communale des finances, l'assemblée donne son accord pour la reconduction de la LTI auprès de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche pour un montant de 160 000 € à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015. Il est précisé que la LTI est une ouverture de

crédit qui permet de mobiliser des fonds très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

#### ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Avis favorable du Conseil municipal à la demande du Trésor Public de Sauzet concernant le caractère irrécouvrable de recettes et par conséquent à l'abandon de créances pour un montant total de 1 414 €. Le contenu général du dossier est présenté par Fabrice Nocera au Conseil municipal.

#### DÉLIBÉRATIONS MODIFICATIVES

Afin d'adapter le budget prévisionnel voté en mars dernier par le Conseil municipal et la gestion comptable, plusieurs modifications du budget ont été adoptées à la majorité. L'exposé détaillé des transferts est effectué par Fabrice Nocera.



APRÈS TRAVAUX



RESTRUCTURATION  
DE L'IMMEUBLE REY

INSERTION PAYSAGÈRE



AVANT TRAVAUX



AMC2 ARCHITECTES

11 ter rue du Tour de ville  
26200 Montélimar  
Tél. : 06 15 78 60 26

Mail : amc2architectes@gmail.com  
www.amc2architectes.com

**URBANISME**

Accord de l'assemblée aux demandes présentées par Gilbert Freydier, adjoint au maire, responsable de la commission communale urbanisme, pour les dossiers suivants :

- 2 constructions de maisons individuelles :
  - Chemin des Buis suite à une division de parcelle (YB 40) comme suit :
    - 1<sup>re</sup> parcelle au nom de Béatrice Avdjian,
    - 2<sup>e</sup> parcelle au nom de Quentin Leydier.
  - Lotissement Grangeonne 1, lot 7 pour Stéphane Issartel et Marina Gautier.
- Demande de modification du permis de construire à la Sarl V2Évolution pour plusieurs changements à intervenir sur une maison au Vieux Village, s'agissant du mur de clôture, de la toiture, d'une pergola et de l'implantation de la piscine.
- Une déclaration préalable relative à l'implantation d'une piscine enterrée et clôture.

**28 OCTOBRE 2015**

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - PLH**

Suite à la fusion de Montélimar Sésame et la Communauté de Communes du Pays de Marsanne, Montélimar Agglomération doit modifier le PLH approuvé en 2011 sur le périmètre de la Sésame pour étendre son application aux nouvelles communes.

Le diagnostic complémentaire réalisé sur la Communauté de Communes du Pays de Marsanne a conclu que l'évolution démographique était cohérente pour ce territoire. Ainsi, il est proposé de maintenir le taux d'évolution démographique moyen de 1,2 % sur la commune de Marsanne jusqu'en 2017 et un besoin en logements estimé à 26 sur 3 ans. Adoption de cette proposition à l'unanimité.

**VENTE DE LOGEMENTS EN VEFA - Immeuble place Émile Loubet**

La commune de Marsanne possède deux immeubles situés place Émile Loubet dans lesquels un programme d'aménagement est prévu :

- un local commercial qui sera ensuite loué à un professionnel,
- 7 appartements qui seront vendus à un bailleur social par la commune,
- un Office de tourisme réalisé par Montélimar Agglomération.

Grâce à ce projet, au centre du village, un nouveau commerce pourra s'instal-

ler, des logements locatifs à prix maîtrisés seront créés et l'Office de tourisme sera réaménagé.

Il est proposé au Conseil municipal de donner son accord pour que M. le Maire puisse signer un contrat de réservation au profit de DAH (Drôme Aménagement Habitat), bailleur social, pour la vente des 7 logements.

Le versement des fonds s'effectuera selon un calendrier précis :

- 5 % du prix de vente à la signature du contrat de réservation sur un prix estimé à ce jour de 582 000 € hors taxes qui sera ajusté lors de l'ouverture des plis de l'appel d'offre.
  - 25 % à l'ouverture des plis dès le lancement des ordres de services.
  - 40 % à l'achèvement des ouvrages de couverture et d'étanchéité.
  - 25 % à la remise des clés.
  - 5 % à la levée des réserves.
- Adoption de cette proposition à la majorité (3 abstentions).  
...

**BORNES ÉLECTRIQUES**

M. Le Maire rappelle que pour répondre aux besoins des collectivités publiques, le Syndicat Départemental de la Drôme (SDED) a adopté la compétence optionnelle « Création et infrastructure de charge » qui permet de créer, entretenir et exploiter des bornes électriques nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Pour la durée d'adhésion à cette compétence qui est de 8 ans, M. le Maire précise que le SDED est la seule intercommunalité drômoise à laquelle adhère l'ensemble des 369 communes du département, donc incontournable pour le développement durable auprès des territoires.

Adoption de cette proposition à l'unanimité.

**PERSONNEL TERRITORIAL**

Afin de répondre aux impératifs du service de l'école publique, le temps de travail d'un adjoint d'animation est augmenté de 17 h à 18 h 30 par semaine. Proposition adoptée à l'unanimité.

**DELIBÉRATIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRIMITIF**

Des transferts de crédits sont adoptés pour la réalisation d'opérations comparables, en dépenses et en recettes afin d'enregistrer plusieurs opérations affectées aux bâtiments ainsi que pour l'achat de fournitures indispensables à l'école publique. Adoption à la majorité (3 abstentions).

**23 DÉCEMBRE 2015**

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF (BP) 2016**

En raison de la proposition au vote du budget primitif (BP) 2015 au mois de mars et afin d'assurer la continuité du fonctionnement du service public, l'engagement de dépenses d'investissements est autorisé avant le vote du BP 2016 dans la limite du quart des crédits votés au BP 2015.

Les dépenses portent sur les dépenses d'équipement :

Budget général (M14) :

- montant voté au budget 2015 après délibérations modificatives (DM) : 359 010 €
- montant autorisé à l'ouverture du BP 2016 : 89 752 €

Budget annexe (Eau, M 49) :

- montant voté au budget 2015 après DM : 246 284 €
- montant autorisé à l'ouverture du budget 2016 : 61 571 €

Résultat du vote : Contre : 1, Abstention : 2, Pour : 12.

**TARIFS COMMUNAUX**

Après concertation, accord du Conseil municipal pour l'application des tarifs suivants pour l'année 2016 :

- Cimetière :
  - Columbarium trentenaire : 630,00 €
  - Concession trentenaire : 250,00 € m/l
- Cantine : du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017
  - 1 repas : 4,50 €
  - Carnet de 10 tickets : 41,00 €
- Salle polyvalente (espace des Buis) : Résident à Marsanne :
  - 1 jour : 235,00 €
  - Le week-end : 345,00 €
 Extérieur à Marsanne et association extérieure :
  - 1 jour : 490,00 €
  - Week-end : 815,00 €
- Association marsannaise : Gratuit
  - Chauffage : 50,00 € du 15 octobre au 30 avril
  - Caution : 600,00 €
- Salle des associations (Maison du cartonnage) : Association marsannaise : Gratuit
  - Résident à Marsanne :
    - 1 jour : 150,00 €
    - Le week-end : 200,00 €
  - Caution : 600,00 €
- Matériel :
  - Location de chaises : 1,00 €
  - Location de tables : 5,00 €

Forfait de livraison : 40,00 € (uniquement sur la commune)

- Copie de document : 0,18 €
- Irrigation :  
Branchement : coût réel  
Forfait de consommation :  
– Petit terrain (inférieur à 800 m<sup>2</sup>) : 55,00 €  
– Grand terrain (supérieur à 800 m<sup>2</sup>) : 115,00 €
- Taxe de raccordement à l'eau potable : coût réel
- Occupation du domaine public :  
– Marché hebdomadaire du vendredi matin place Auguste Canon  
- Abonné : 0,70 € le ml  
- Non abonné : 1,90 € le ml (taxe minimale de 2,50 €)  
– Terrasse de café et restaurant : 5,30 € le m<sup>2</sup>  
– Commerçant non sédentaire : 40,00 €/jour  
– Camion de pizzas : 175,00 €/an
- Eau : au 1<sup>er</sup> juin 2016  
– Abonnement : 70,00 €  
– Consommation humaine : 0,77 € le m<sup>3</sup>  
– Consommation animale : 0,65 € le m<sup>3</sup>
- Taxe de séjour :

Les terrains de camping et/ou de caravanage sont réputés être au paiement réel de la taxe de séjour. Les hôtels, meublés de tourisme, village vacances et résidences de tourisme sont réputés être au forfait. Tous meublés de tourisme doit établir une déclaration en mairie à l'ouverture. Les deux premières années sont exonérées de taxe. Les réouvertures ne sont pas exonérées. La commune fait le choix de conserver les dispositions prises antérieurement par la Communauté de Communes du Pays de Marsanne se référant aux délibérations du 14 novembre 2006 ainsi qu'à la délibération du 17 juin 2008 N° 1.12.2008. Les tarifs demeurent inchangés comme suit. La période de perception est fixée du 15 juin au 15 septembre.

Montant de la taxe par type d'établissement :

- Hôtel, meublé de tourisme, résidence :  
– 4 \* /épis ou + (ou tous établissements de caractéristiques équivalentes) : 0,70 €  
– 3 \* /épis : 0,60 €  
– 2 \* /épis : 0,40 €
- Terrains de camping et/ou caravanage :  
– 3 \* /épis ou + : 0,30 €  
– 2 \* /épis ou moins : 0,20 €

Le montant de la taxe de séjour forfaitaire due par chaque logeur est calculée à l'aide de la formule suivante : CAP x A x T avec :

CAP : nombre de lits dans chaque hébergement touristique et de places dans les terrains de camping.

A : Coefficient de minoration égal à 0,8 pour un nombre de nuitées donnant lieu à taxation inférieur à 61 ; 0,7 lorsqu'il est compris entre 61 et 105 et à 0,6 lorsqu'il est supérieur à 105.

T : Tarif de la taxe de séjour tel que fixé ci-dessus.

Les personnes soumises à exonération sont spécifiées dans les délibérations citées en référence.

Propositions adoptées à l'unanimité.

#### URBANISME

– Déclassement de l'APC

Suite à la délibération du 28 janvier 2015 relative au déclassement de l'immeuble d'angle de la place Émile Loubet et de l'avenue Albin Davin, à l'exception des seuls locaux occupés à cette date par l'APC (Agence Postale Communale) il convient de déclasser ces locaux pour la continuité de l'opération d'aménagement de cet immeuble dans sa totalité.

Adoption de cette proposition à l'unanimité.

#### DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Avis favorable à l'unanimité des membres présents pour les demandes suivantes :

- Construction d'une maison d'habitation, chemin des Buis (parcelle AK 561), par M. et M<sup>me</sup> Maurice Jean-Claude et Josiane. Référence dossier : N° 13.
- Réhabilitation d'un immeuble existant avec aménagement de 4 logements locatifs, 1 place Émile Loubet, par la SCI CSAV, parcelle cadastrée AK 585. Référence dossier : N° 15.

#### DIVERS

Lecture d'une lettre de la Batterie fanfare concernant l'utilisation du local attribué au niveau 0 de la mairie. Une réponse sera adressée par M. le Maire avec proposition de partage de cette salle.

Unanimité pour des membres présents après résultat du vote de l'assemblée.

Lecture d'une lettre de démission de Jean-Claude Lagier dont l'assemblée

prend acte en raison d'impératifs personnels.

Afin de relancer les recrutements au sein du CIS (Centre Incendie et Secours) de Marsanne, Vinciane Couzon est nommée référente Recruteur sapeurs-pompier.

## 20 JANVIER 2016

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

#### IMMEUBLE REY

Lydie Le Gall expose un résumé succinct de la réunion de la commission d'appel d'offres du 19 janvier 2016 durant laquelle les plis ont été ouverts.

Au cours de cette réunion 9 lots ont fait l'objet de choix d'entreprises à retenir mais 3 lots sont à renégocier et 3 autres doivent faire l'objet d'un nouvel appel d'offre.

Au vu des résultats, les informations finales ne pourront être communiquées qu'à l'issue des délibérations et à la clôture des nouveaux appels d'offres.

Le conseil a délibéré à la majorité pour donner quitus à la commission de dépouillement des offres concernant les nouvelles offres et valider les résultats de l'ouverture des plis.

Une nouvelle réunion de consultations aura lieu le 29 janvier ou le 2 février courant.

Vote pour : 13, contre : 0, abstentions : 2 - Adoption à la majorité.

#### DIVERS

Le Maire expose au conseil le projet de deux habitants de Marsanne souhaitant faire revivre le club de tennis. Un dossier informatif expliquant le projet a été monté et présenté à Monsieur le Maire. L'ensemble du Conseil municipal semble se réjouir de cette nouvelle.

Monsieur le Maire annonce les dates estimées de présentations des comptes communaux à savoir le 24 février pour les comptes administratifs et le 30 mars pour le budget.



# LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

COMMÉMORER LE 11 NOVEMBRE



Première manifestation officielle du Conseil municipal Jeunes, les huit jeunes élus étaient là pour commémorer avec leurs aînés la fin de la guerre de 14-18...

Un 11 novembre avec une couleur particulière cette année, une foule compacte emmenée par la fanfare, élus jeunes et moins jeunes, anciens combattants, pompiers et gendarmes, élèves des écoles venus accompagner leurs camarades, citoyens, parents et amis, a suivi le défilé le long des rues et places du village... Juan le plus jeune du CMJ est le porte-drapeau, arborant l'écharpe tricolore comme ses autres camarades qui ont lu le manifeste terminant par un « Vive la République, la France, Vive Marsanne » retentissant et fort applaudi... Et, la cérémonie terminée ils ont suivi leurs parents et amis dans la salle de justice pour partager le pot de l'amitié offert par la municipalité.



17 DÉCEMBRE 2015

Remise des colis  
aux employés municipaux  
en présence des élus de Marsanne.

## GESTION DES IMPÔTS

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016<sup>(1)</sup>, la trésorerie de Marsanne-Sauzet ne gère plus les impôts.

Pour obtenir des renseignements, connaître le calcul ou effectuer des paiements sur les impôts (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation), les usagers s'adresseront au : **Service impôts des particuliers (SIP) de Montélimar.**

Courriel :  
sip.montelimar@dgfip.finances.gouv.fr  
Numéro de téléphone : 04 75 00 38 00  
Fax : 04 75 51 04 92  
Adresse : Rue Rodolphe Bringer  
B.P. 299 - 26216 MONTÉLIMAR

Heures d'ouverture au public :  
Lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30/12 h -  
13 h 30/16 h  
mardi, jeudi : 8 h 30/12 h

Moyens de paiement autorisés :  
– par carte bancaire au guichet  
– par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public  
– par mandat cash libellé à l'ordre du Trésor Public  
– en numéraire (en espèces) dans la limite de 300 €.

(1) Arrêté du 19 novembre 2015 portant réorganisation de postes comptables publié au Journal Officiel du 28 novembre 2015.

 DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

## Pompes Funèbres

SARL des Compagnons  
**MAZARD et GAMORE**  
Service complet - 24h/24 et 7j/7  
Chambre funéraire

MARSANNE

Tél. : 06 88 02 94 43 et 06 13 54 59 05

DIEULEFIT	BOURDEAUX
Notre Dame de la Calle	Rue de la Lève
26220 Dieulefit	26460 Bourdeaux
Tél. : 04 75 46 83 52	Tél. : 04 75 53 30 82
E-mail : sarl-des-compagnons@wanadoo.fr	

 **les Aubergistes**  
Hôtel - Café - Restaurant

**04 75 90 32 35**

Place Auguste Canon  
**26740 MARSANNE**

www.les-aubergistes.fr  
contact@les-aubergistes.fr

# SITE INTERNET

## NOUVELLE VERSION



À la demande de beaucoup d'entre vous, le site a fait peau neuve et sa nouvelle version est enfin en ligne.

Nous avons essayé d'être le plus représentatif de la commune, certaines rubriques sont encore à enrichir et pour cela, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits ou de vos suggestions.

L'adresse pour le consulter n'a pas changé : [www.mairie-marsanne.fr](http://www.mairie-marsanne.fr)  
Pour toute demande, vous pouvez nous contacter au mail suivant : [secretariat@mairie-marsanne.fr](mailto:secretariat@mairie-marsanne.fr)



# VŒUX DÉCENTRALISÉS...

## SOUS LA NEIGE POUR LE DÉPUTÉ

**Marsanne a accueilli Franck Reynier, député de la circonscription, sous la neige, pour ses vœux décentralisés...**

**Et, malgré le mauvais temps, outre l'équipe du député et Jean-Marie Busseuil, président du laboratoire des énergies sud Rhône Alpes, les maires du territoire, M<sup>me</sup> Arnavon et M. Andéol, M. Carrera, M. Charbert, M. Deville, M. Icard, M. Lévéque, M. Zanon, les représentants de la gendarmerie et des pompiers comme la population ont répondu présent.**

Après le mot d'accueil de M. Lhuillier, rappelant les atouts de son village, les vœux de M. Franck Reynier se veulent bilan et prospective, ce dernier aborde la politique générale avec « 2015, année difficile » : deux atteintes aux fondamentaux de la France frappée parce que pays des droits de l'homme au travers des symboles qu'elle représente, liberté d'expression, manière de vivre ensemble, avec pour seule réponse « l'unité nationale », mais non une pensée unique, une introduction à un sain débat démocratique.

Il rend hommage aux forces de l'ordre, aux services de secours et à l'ensemble de la classe politique.

Par deux fois les élections ont laissé apparaître la colère et la volonté de changement, mettant en place un nouvel exécutif avec le renouvellement de M. André Gilles au Département et l'élection de M<sup>me</sup> Ghislaine Savin à la Région.

Dans son positionnement politique deux sujets le préoccupent :

- 1° - Le débat au Sénat concernant la modification de la Constitution, socle essentiel et intemporel de la République laïque.
- 2° - L'emploi : 5 millions de sans emploi représente une des plus grandes préoccupations de notre pays où il devient primordial de relancer la croissance par la flexibilité et la simplification.

Revenant au territoire, il expose les trois volets de la politique de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Drôme : Énergie, Transport, Agriculture.

Baptisant, à son habitude la vallée du Rhône, « vallée de l'Énergie », il réaffirme son soutien à la filière nucléaire et à la candidature de Tricastin à l'EPR nouvelle génération. Il insiste également sur la nécessaire évolution comportementale en matière d'économie d'énergies et sur le développement d'énergie renouvelable, essentiel pour limiter l'impact carbone par la voie de l'innovation, citant MM Busseuil, président du laboratoire des énergies et Thierry Lhuillier, principal acteur de l'obtention du label TEPOS, avec le projet filière hydrogène.



Il relance le débat sur la nécessité de la construction de la gare TGV d'Alan pour le dynamisme de l'économie locale.

**Agriculture :** Il rappelle la transformation du siège de la CCPM en maison de l'Agriculture réunissant l'ensemble des acteurs de la filière agricole qui y trouveront écoute et conseil pour le développement de leurs activités. Il évoque à cette occasion la labellisation de la Drôme « 1<sup>er</sup> département pour les fruits à noyaux et légumes Bio ».

Par sa longue intervention il apporte les explications essentielles quant au rôle et travail effectués, et nous renouvelle ses vœux pour 2016, développement et croissance pour notre pays...



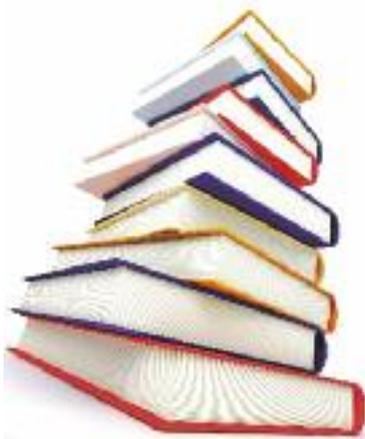
## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

## « LIRE À MARSANNE »

**Le bilan d'activités du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**

Il a été présenté lors de l'assemblée générale du 26 novembre ; en voici une rapide synthèse :

- une salariée municipale à temps partiel et huit bénévoles investis dans diverses activités (permanences, animations, accueil de classes, acquisition de livres...),
- 208 lecteurs actifs inscrits,
- 10 groupes (les 9 classes des écoles de Marsanne totalisant 232 élèves et le périscolaire de l'École Émile Loubet),
- 310 heures d'ouverture au public,
- 120 heures d'accueil des écoles,
- 5 235 ouvrages mis à la disposition des lecteurs,
- 10 livres audio, enfant ou adulte et dans tous les genres,
- 7 585 emprunts de documents,
- 1 674 € d'achat de livres,
- Des expositions et des animations,
- Des formations proposées par la MDD de Valence (Cafés Littéraires, livres de la Jeunesse, coups de cœur...).

**Les animations du 2<sup>e</sup> semestre à la bibliothèque**

- Le 19 septembre 2015, Marylise Chanteloup, comédienne, a présenté à la Bibliothèque lors d'une lecture publique, des ouvrages et des auteurs présents aux Cafés Littéraires de Montélimar.

- Le samedi 28 novembre 2015, devant une quarantaine de personnes réunies à la Salle du Cartonnage, Pierre Chazaud a tenu une conférence sur Le Corbusier.

C'est de manière chronologique que ce personnage par ailleurs controversé pour ses alliances auprès des puissants de son temps - de Pétain à Staline... -, que ce globe-trotter de l'architecture moderne a été présenté.

Un art nouveau, sobre, s'invite avec l'utilisation du béton armé, les piliers pour remplacer les murs porteurs, la pureté des lignes, les espaces modulables, les grandes baies vitrées pour laisser entrer la lumière.

Cet architecte majeur du XX<sup>e</sup> siècle aura initié une nouvelle approche urbanistique avec ses réalisations dont parmi les plus connues, la Cité Radieuse à Marseille ou Chandigarh en Inde.

Son talent artistique s'est également exprimé sur d'autres ouvrages tout aussi célèbres comme la Villa Savoye à Poissy, La Chapelle de Ronchamp ou le Couvent de l'Arbresle...



LA VILLE  
DU FUTUR ?

**Les projets pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016**

Les écoles de Marsanne travailleront sur le thème des maisons du monde et une exposition sera présentée à la bibliothèque. À cette occasion, la Médiathèque mettra à disposition une malle de livres.

D'autre part, une visite de la Mairie et de la Caserne des Pompiers sera organisée dans le cadre d'animations scolaires.

**Horaires d'ouverture au public :**

- Mardi de 16 h à 17 h 30 - Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 - Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les vacances scolaires :

- Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 - Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Place Auguste Canon - 26740 MARSANNE - Tél : 04 75 90 37 76 - Courriel : llmlire@gmail.com

# CCAS

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Le 19 décembre 2015, le CCAS avec l'aide du Conseil municipal, a livré les colis de Noël aux Marsannais...**

L'accueil des Marsannais a été chaleureux comme toujours et nous sommes heureux de ces échanges intergénérationnels.

Pour ceux qui étaient absents le colis était encore disponible en Mairie jusqu'au 31 janvier 2016.

À l'année prochaine !



**La fête de Noël de la Maison de Retraite de Marsanne a permis de réunir les résidents, leurs proches, et le personnel autour d'un évènement particulièrement festif.**

La prestation de l'association « Hazards Lyriques » a ravi le cœur des personnes présentes.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale où les valeurs de Noël ont été respectées, nous avons passé une belle après-midi ensemble, terminée par un agréable goûter.

Dans la continuité de la semaine bleue du mois d'octobre, le CCAS a organisé un spectacle dédié aux aînés le samedi 9 janvier à 15 h, une parenthèse pour un partage des valeurs et des émotions en présence de Monsieur le Maire de Marsanne.

Il s'agissait d'une pièce de COURTELINE intitulée « Les Ronds De Cuir », interprétée par la troupe théâtrale « Les Tréteaux d'Ubisse ». Pour parfaire cette après-midi récréative, un goûter a été offert par la municipalité.

Nous déplorons malheureusement le peu de présence à cette sympathique manifestation.



# CENTRE DE SECOURS DE MARSANNE

## NAISSANCE, MARIAGE, RECRUES, LE CENTRE MAINTIEN SON CAP

Pavoisé aux couleurs de la France, le garage de véhicules de la caserne a été transformé en salle de réception, où en présence des élus, maires de Marsanne Thierry Lhuillier et de Roynac Valérie Arnavon, du conseiller départemental André Gilles, du Commandant Pradon et d'un nombreux public, s'est déroulée la cérémonie de la sainte Barbe.

Cérémonie qui débute par une minute de silence en mémoire des victimes des attentats, suivie de la Marseillaise que quelques-uns reprennent en chœur. Le chef de centre procède ensuite à la remise des diplômes :

- Formation « module transverse » aux trois nouvelles recrues Stéphane Mollard, Dylan Emery et Maxime Biedron.
- Vinciane Crouzon reçoit son grade de chef d'agrée feu de forêt Muriel Girardo son VHLR.
- Sont également promus, Romain Guerguy caporal et Émilien Hugon Sergent puis viennent les médailles de vermeil décernées à Jérôme Dorée et Nicolas Crouzon pour 25 ans de service.

Dans son discours Christophe Hugon décline l'activité du centre, 150 sorties dont 73 % consacrées aux secours à la personne, 20 % aux secours routiers et le reste aux incendies et interventions diverses.

L'effectif reste stable avec les deux départs et une indisponibilité compensés par l'arrivée de trois nouvelles recrues, fruit de la campagne menée. Un sapeur-pompier chevronné Patrick Pézière est



également venu renforcer l'effectif qui reste malgré tout à flux tendu. De ce fait le chef de centre lance un « appel à toutes les bonnes volontés » avec une requête spéciale à M. le Maire pour qu'il sensibilise les primo arrivants rappelant que dans son conseil il a des pompiers (une seule en fait, sa fille Vinciane). Il commente ensuite les dernières dispositions du SDIS « des propositions faites sans aucune concertation » et s'adresse « à tous, sapeurs-pompiers, habitants et citoyens, pour défendre la proximité des secours. « Nous ferons, dit-il, tout ce qui est en notre pouvoir pour que vive longtemps le centre de secours de Marsanne ». Son

propos se poursuit par le rappel des tragédies : attentats, accidents d'autocar des Landes et de TGV de l'est.

Enfin une touche d'espoir avec le rappel des heureux évènements de l'année, naissance de Siméon, et mariage d'Émilien et Laurence.

Le Commandant Pradon lui emboîte le pas en mettant l'accent sur son rôle d'écoute et de transmission, trait d'union état-major-centre de secours.

M. le Maire, à son tour, met en avant la nécessité de recruter quand le conseiller départemental reprend les félicitations. Joël Bruchon président de l'amicale conclut en sonnant la fin de séance et le début de l'apéritif offert par la municipalité.



# RETOUR EN IMAGES SUR ZE FESTIVAL

LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2015



Mondogift, une autre planète



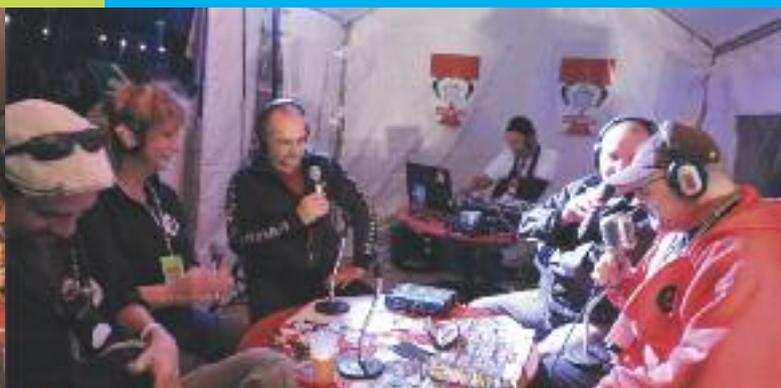
Asian Dub sound system



La sécurité en avant



Soviet 2



Interview du staff



Stand JPZ



Manbous



Leventon



Touffes krétiennes



4 musiciens et 1 comédienne pour un merveilleux conte musical

ÉVÈNEMENTS CULTURELS



Fiesta dès l'entrée



Khoe-Wa



En avant-goût de demi-portion



Produits du terroir



The steady rollin men



Ambiance !



Billy ze kick



Soviet suprem



Demi-portion



L'amusgueule

# NOËL À MARSANNE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

## TOUJOURS UN GRAND SUCCÈS POUR CET ÉVÈNEMENT

Pour le marché de Noël, les bénévoles se sont mis au travail dès le début de la semaine. Les chalets sont montés et le village sonorisé.

À 17 h le 13 décembre, la fête bat déjà son plein, une foule envahit les rues et les places du village sont joliment décorées. Les chalets multicolores accueillent jouets, bijoux, artisanats d'art, objets de décoration, gastronomie, etc. La musique et les chants de Noël flottent dans la douceur du soir. À 8 h, les élèves de l'école Émile Loubet chantent pour leurs parents, grands-parents et amis, leurs jeunes voix envahissent l'espace, un moment de tendresse et de partage, les lutines prennent possession du parvis du château. Les huîtres sont ouvertes et les saucisses grillées pour les affamés qui se pressent sous le Barnum de la petite restauration, tandis que sous la mairie d'autres gourmands se bousculent devant des bols bien garnis de soupe au lard. Churros, crêpes, marrons et vin chauds, l'ambiance festive embaume Marsanne. Bientôt deux géants se mouvant avec grâce et tout de blanc vêtus, se fraient un chemin entre les spectateurs.

Le Père Noël descend du château en rappel, au-dessus de la foule en délire, et lance des papillotes que petits et grands s'arrachent.

Enfin le grand moment, le feu d'artifice embrase la nuit pendant 15 minutes trop courtes pour certains regards enchantés.

Le lendemain, malgré les élections, la foule est au rendez-vous, derniers achats auprès des forains en attendant la deuxième arrivée du Père Noël.



## L'ABEILLE MARSANNAISE

EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE



Depuis 2010, l'Abeille Marsannaise a été plusieurs fois médaillée aux concours des Miels de Drôme Ardèche.

En février 2016, elle présentera et portera les couleurs de Marsanne avec son miel de Lavande au « Concours général Agricole - Paris 2016 ».



## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE MARSANNE

L'Association des commerçants de Marsanne, a pour but de :

- Dynamiser et promouvoir les commerces et acteurs économiques de Marsanne avec des actions d'animations, de communication et de promotion, (organisation de six marchés du terroir, subvention de la fête de la musique de Marsanne 2015, promotion réseau social Facebook),
- Être une force de proposition et un interlocuteur auprès des pouvoirs publics (collectivités locales, syndicat d'initiative).

**Bureau :**

- Président : Stéphane Polnard
- Secrétaire : Jean-Philippe Dubois
- Trésorière : Isabelle Clapot.



**Actions à venir pour 2016 :**

Continuité des marchés du terroir le 3<sup>e</sup> dimanche du mois, de mai à octobre.

Signalétique d'accueil à l'entrée du village.

Communication réseau social « Facebook : Association des Commerçants de Marsanne ».



## TABAC PRESSE

Flo et Manu, gérants du tabac-presse Le Marsannais, vous présentent leurs meilleurs vœux et remercient chaleureusement tous les clients pour leur participation active au commerce de proximité.

Les services du Marsannais :

Tabac - presse - loto • Librairie (commande possible) • Carterie • Cadeaux - Bijoux • Confiserie • Photo d'identité - borne d'impression numérique • Photocopie - scann - fax • Point Vert : retrait par carte bancaire du Crédit agricole seulement.



## JOURNÉES GOURMANDES

Marsanne aussi a ses journées gourmandes grâce au Mas de Barral qui accueillait pas moins de 250 à 300 visiteurs venus là déguster des produits de qualité sortis des fourneaux et surtout de l'imagination de Yann Vari Carel le maître des lieux : foie gras au safran, à la truffe, au citron vert, à la fève de tonka, au Yuzu ou plus traditionnel aux herbes de Provence... sans compter les pâtés divers et variés, les confits tous plus fins les uns que les autres, etc. Et les visiteurs qui se sont succédés sur les deux jours, samedi après-midi et dimanche toute la journée ne s'y sont pas trompés... Des journées gourmandes en collaboration avec la cave « La Patafiole » et la « oule des 3 Becs » de Ludovic Raillon...



# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE

**Avec de nouveaux adhérents et un conseil d'administration étoffé, l'Association poursuit sa mission de préservation du patrimoine marsannais.**

50 clés USB ont été vendues au sigle de l'association où l'on pouvait trouver l'historique des bulletins depuis sa création,

– de nombreux bénévoles n'hésitent pas à passer à l'acte.

Ainsi le chemin dit « du Robinet » et le passage Saint-Félix au vieux village ont été débroussaillés et nettoyés. Emmanuelle, jeune adhérente, s'est appliquée à restaurer le nom des rues du vieux village ainsi que la plaque commémorative installée sur l'immeuble Canon.

Enfin dès que le temps le permettra, le passage Saint-Félix sera réaménagé et orné de plantations résistantes.

Les projets : ils ne manquent pas et sont en cours.

## PRÉSERVATION DU PETIT PATRIMOINE :

– Une reconstitution à l'identique de l'inscription « ÉCOLE MUTUELLE » au dessus de l'entrée de la poterie « le point du jour » au vieux village, a fait l'objet d'un dossier bien documenté.

– Une plaque, en souvenir de ses courageuses ouvrières de la soie qui traversaient la forêt de Marsanne pour se rendre aux ateliers de Mirmande, sera apposée au départ du « Chemin des fileuses ».

– Afin d'agrandir notre collection de documents anciens, nous lançons un appel aux propriétaires de photographies antérieures à 1970.

Nous recherchons également des photos et documents des soldats marsannais de la grande guerre, morts pour la France, à paraître sur notre prochain bulletin de liaison.

## SUJETS DE PRÉOCCUPATION :

Outre le problème des remparts qui reste en suspens, deux sujets retiennent notre attention et sont l'objet d'échanges et de réflexion.

– La chapelle Saint-Félix s'est à nouveau gravement dégradée (pierres dangereuses, fissures, gouttières...). Les rafistolages ne suffisent plus ; cet édifice devrait faire l'objet d'une étude sérieuse et globale.



– Enfin, la plupart d'entre nous sont, certains étonnés, d'autres indignés de voir de nouvelles constructions surprenantes au vieux village (charpentes métalliques, toiture en bois, fausses pierres...) avec l'autorisation des Bâtiments de France.

Des habitants qui, lors de travaux ont été soumis à des règles très strictes vivent assez mal ce côté « deux poids, deux mesures ».

Une législation précise applicable à tous mériterait d'être définie.

## SUJETS DE SATISFACTION :

Suite à une rencontre avec Marie-Josée Guerguy, adjointe à la culture, un inventaire des améliorations paraissant né-



*Octobre 2015, débroussaillage sur le chemin du Robinet.*

cessaires à effectuer au vieux village a été réalisé. De bonnes décisions ont été prises ; par exemple :

– Le lavoir de la Place du Légat a été remis en eau et fleuri tout l'été.

– La rampe longeant les nouveaux escaliers doit être posée dans les jours qui viennent.



*Août 2015, concert de cuivre en l'église Saint-Félix.*

## CALENDRIER 2016 :

– **Assemblée générale** : le samedi 5 mars à 18 h - salle de Justice, Mairie de Marsanne.

– **Balade contée** : le mercredi 6 juillet, rendez-vous devant le château.

– **Expo photos** : du 8 au 22 juillet, salle Daniel Lafond.

– **Concert de cuivres** : le dimanche 7 août lieu et horaire à définir.

– **Visite du vieux village** : pour les enfants des écoles, au printemps (dates à préciser).

## À MOTS PERCHÉS



Notre association a pour but depuis 10 ans maintenant d'aider les enfants scolarisés sur Marsanne à faire leurs devoirs du soir mais aussi du soutien scolaire.

Un adulte s'occupe de un ou deux enfants pas plus.

Pour tous contacts :

Pontvianne Annie 06 15 02 86 52  
Perret Marie-José 04 75 90 31 97

L'activité se passe les mardi et vendredi de 17 h à 18 h à la salle des Jonquilles.



## ZAMM

**SAMEDI 19 MARS**  
**ZE SAINT PATRICK'S NIGHT**  
**OF ZE PRINTEMPS N° 4**



- FAT BASTARD GANGBAND
- UBIKAR
- LES MAUVAISES MANIÈRES
- DJ TANGUY
- METAMEC (MIZ AMPLI 2015)
- SEUL (MIZ AMPLI 2015)
- DJ SAINT PIERRE (MIZ AMPLI 2015)



- Samedi 19 mars 2016 – Ouverture 19 h 00
- 14 € Billetterie sur place – 10 € Tarif réduit sur place : Adhérents, étudiants, lycéens, chômeurs, ... Gratuit - de 12 ans
- Bières artisanales bios - Sodas - Jus de fruits - Vins - Sandwiches - Crêpes

**SAMEDI 30 AVRIL**  
**CONCERTS DE LA FÊTE DU TRAVAIL**



- LA MINE DE RIEN
- PAPET J (DU MASSILIA SOUND SYSTEM)
- LE GRAND BAL DE LAVACH'



- Ouverture 19 h 30
- 19 € Billetterie sur place – 15 € \* Tarif réduit sur place : Adhérents, étudiants, lycéens, chômeurs, ... Gratuit - de 12 ans
- Bar / Sandwiches / Crêpes

## ET LOUNDA S'INSTALLE À MARSANNE

Et Lounda a répété 5 jours, salle du cartonnage à Marsanne, le « **Cantique des Mémoires** » qu'ils ont joué à Avignon au théâtre de l'Oulle, 10 place Crillon, le 20 novembre 2015 à 20 h 30.

Spectacle donné en avant-première le 25 avril au lendemain de la date anniversaire du génocide arménien du 24 avril 1915. À partir d'archives et de témoignages, cette création se veut un rappel des conséquences de la guerre mondiale de 14/18. De 1915 à 1916, entre 1 200 000 et 1 500 000 Arméniens ont été tués sur place ou sont morts en déportation, soit les deux tiers de la population arménienne vivant dans l'empire ottoman.

La danse est un pilier de la culture arménienne.

Dans l'Arménie païenne, les cultes des déesses comportaient des danses rituelles dont est empreint le folklore avec pour thème l'amour, les jeux, les faits historiques. Ici, la danse, la musique et la poésie ouvrent un espace de réflexion. L'objectif est aussi de confronter les regards et les expériences, au travers de rencontres, débat en lien avec le spectacle sur le phénomène de l'exil, d'où qu'il vienne.

En hommage à sa famille et à tous ceux qui ont connu ces chemins d'exils, Balkis Manoukian : danseuse/chorégraphe marsannaise d'origine arménienne s'adjoit Juan Manuel Vincente, danseur, et François Bourcier, comédien, formant un trio d'artistes engagés contre toutes formes d'oppression, pour commémorer le centenaire du génocide arménien.

Tout de noir vêtus, les deux danseurs apparaissent sur la scène qu'un voile suspendu et un miroir au sol partagent.

Fleuve fantasmagorique qui emmène le spectateur au pays de la poésie nostalgique avec ses ombres d'hier qui peuplent les mémoires.



Un chemin de lumière symbolisant la longue marche entourée de ténèbres, les corps sont contraints à réprimer le désir de liberté... Ils courent, se figent, repartent dans une folle errance, les musiques tantôt traditionnelles, tantôt contemporaines contribuent à perdre encore plus le spectateur dans le dédale du temps et de la souffrance... Mais l'espoir a la vie dure... l'homme debout n'est pas si facilement asservi par l'horreur...

Soudain les mots sont là comme autant de papillons sur fond de ciel d'azur. Sortis de la nuit, un rayon de lumière se pose sur les danseurs qui doucement se réveillent à la vie, à une nouvelle vie. Le spectateur assiste à leur renaissance, au goût de vivre. Derviches païens, ils virolorent, oiseaux volés à la flûte enchantée.

*« L'association Et lounda domiciliée à Bollène depuis 1991, va s'installer à Marsanne d'ici la fin de l'année pour raison politique, la compagnie de danse étant devenue indésirable sur la commune vauclusienne, par ses actions en faveur de la liberté d'expression et son soutien envers des danseurs syriens.*

*Le choix de Marsanne nous a paru comme une évidence, car la mairie nous soutient, nous avons un lieu de travail, sommes investis artistiquement sur la municipalité (stages, ateliers, flash mob, participation fête du village...), et menons des actions et spectacles également en Rhône Alpes.*

*Nous sommes très heureux de ce choix, qui nous permettra de nous investir d'avantage dans la vie associative et culturelle de la Drôme et sa région ».*

## E IL PIANO VA

Lors de la dernière assemblée générale du 19 juin 2015, plusieurs membres de l'association E IL PIANO VA (type loi 1901), dont deux habitants de Marsanne, attirés par le foisonnement associatif de leur village, ont souhaité y fixer le siège social. C'est chose faite depuis l'été 2015, grâce à l'hospitalité de M. le Maire et de sa commune.

Créée en 2006 sous l'impulsion de la pianiste Sylvie Sagot-Duvaouroux, l'association a pour objectif de porter la musique vivante non seulement dans les salles habituelles de concert, mais aussi dans des lieux improbables, villages isolés ou cités, places publiques, cours d'école et partout où des personnes privées des ressources de rêve, d'espoir ou de consolation, dans les foyers d'accueil, les hôpitaux ou les prisons... n'ont pas la capacité d'accéder à la musique vivante. L'association a décidé d'accompagner la pianiste dans sa démarche artistique de transmission d'une musique vivante parmi d'autres, celles du répertoire écrit de la musique européenne, un patrimoine dont nous sommes tous les héritiers.



### Contact :

Balkis Manoukian ; balkys@hotmail.fr ; <http://etlounda.wix.com/compagnie>

# ... À MARSANNE



**Formation « Culture du Cœur »  
10 novembre 2015  
Salle des Buis Marsanne.**

L'association propose donc des récitals ou concerts-spectacles, avec la pianiste en solo, duo ou trio et ses compagnons de route comme Francisco Cabello, comédien-metteur en scène, Laurent Lovie, violoniste-altiste-comédien, Camille Arnaud, réalisatrice, Hélène Duclos, peintre, Audrey Saad, soprano. Dans le répertoire actuel : récitals consacrés à Brahms, Chopin, Debussy, Fauré, Mozart ; aperçus phonométriques et autres sous-entendus : duo fantaisiste et poétique piano-comédien sur les textes et la musique d'Erik Satie ; comme un vin de vigueur : duo piano-violon, à la rencontre des bohémiens d'Europe centrale et de leur subtile influence sur les œuvres de Beethoven et Schubert ; Eredet, composition vidéo sur les Dix pièces faciles de Bela Bartók... ou encore une création Opera Càmera, opéra de poche pour une chanteuse lyrique, un comédien et une pianiste, d'après le Don Giovanni de Mozart et Da Ponte.

## E IL PIANO VA... Chez vous

Il est dans notre vocation d'aller porter la musique, y compris dans des lieux privés.

Les conditions matérielles d'accueil sont simples : un espace d'une vingtaine de mètres carrés, intérieur ou extérieur avec un minimum de protection, accès de plain-pied ou avec quelques marches.

Il vous est possible d'organiser chez vous le concert de votre choix selon le répertoire actuel ou de vivre une expérience originale comme le proposent Sylvie Sagot-Duvauroux et Alain Corre, avec la Musique du vin, où vin (avec modération) et piano (sans modération) parlent de concert : découverte et dégustation de crus atypiques et de leurs mystérieuses alliances avec la musique de grands compositeurs classiques.

Mais cette transmission passe également par des ateliers d'écoute et d'analyse de la musique, adaptés à la demande : programmes pédagogiques pour les lieux d'enseignement ou démarches d'accompagnement de publics fragilisés. Le langage, l'écriture ou les arts plastiques sont utilisés comme outils d'analyse et de compréhension de la musique.

C'est dans cet esprit que l'association a préparé ses deux premières actions à Marsanne :

– Une journée de formation animée par Sylvie en partenariat avec l'association organisatrice : « Cultures du cœur Drôme-Ardèche » le 10 novembre 2015 à la salle des Buis. Destinée aux acteurs sociaux, l'objectif est de leur fournir des clés de compréhension et d'écoute de la musique dite classique qu'ils transmettront à leur tour aux déshérités de la musique.

– Au début de l'année 2016, Sylvie offrira aux enfants des écoles de Marsanne, en collaboration avec les enseignants, un atelier pédagogique sur le thème : « la musique de Claude Debussy et la couleur ».

Après une initiation au fonctionnement d'un piano et à l'idée de l'impressionnisme en musique, les enfants sont préparés à passer d'une écoute contemplative à une écoute plus analytique des œuvres proposées. Puis par groupe de 3 à 5, ils sont invités à composer collectivement une interprétation picturale de chaque œuvre écoutée produisant bien souvent une nouvelle œuvre d'une beauté et d'une poésie à couper le souffle. L'atelier est suivi d'une exposition-concert.

### Un piano migrateur

Pour nos concerts et diverses interventions, c'est notre outil de prédilection... Et pas n'importe lequel : un Bechstein 1928, quart-de-queue, aussi beau et bon que robuste. Dans sa catégorie, c'est une Rolls qui prend la route dans une camionnette qui elle, n'en est pas une. Mais ils roulent. À l'arrivée, le piano est remonté et trois personnes attentives suffisent à la manœuvre.

### Informations complémentaires contacts

Et puis, prenez le temps d'aller sur le site... vous serez étonnés et peut-être même conquis !

[www.eilpianova.fr](http://www.eilpianova.fr)

Présidente de l'association : Anne Borel  
Secrétariat de l'association : Christine Pélouard 04 75 62 26 45

Siège social : Mairie, 1 avenue Albin Davin 26740 Marsanne.



**Atelier Claude Debussy et la couleur.**

# COMITÉ DE JUMELAGE

## MARSANNE/OBERAULA

Nous étions 25 à partir à Oberaula du 17 au 20 juillet. Durant notre séjour nous avons suivi les traces de Barberousse en visitant le Kyffhäuser et la grotte de Barberousse. Nous avons alors réalisé que nos deux pays ont beaucoup de racines culturelles profondes en commun, depuis l'Antiquité gréco-romaine, de l'Empire carolingien, l'histoire des grands ordres monastiques et de la Réforme luthéro-calviniste aux Lumières. Bien sûr il y a des nuances : justement le règne de Barberousse est peut-être le point de départ pour le développement du fédéralisme dans la future Allemagne, alors que la future France a connu une évolution vers le centralisme. Barberousse n'était-il pas passé par Montélimar en 1178 ?

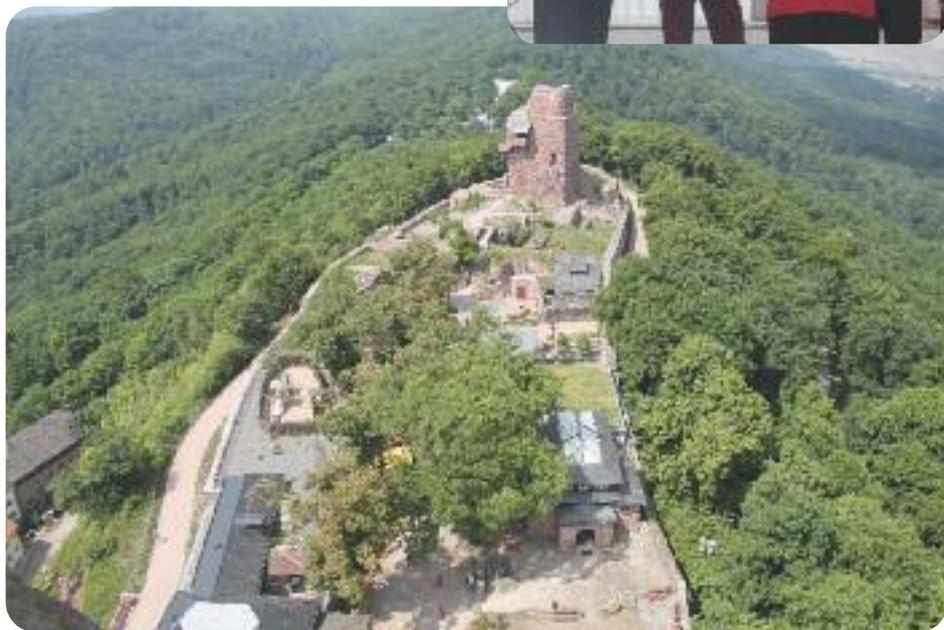
Le comité a commencé un travail dans nos deux écoles primaires avec leur participation à la journée de l'Europe et l'envoi d'une carte postale dans une école de chaque pays de l'UE. À partir de ce mois de janvier nous interviendrons dans le cadre périscolaire à l'école Émile Loubet pour une initiation à l'Allemagne. Thomas Klawitter assurera cette initiation.

Le succès de notre stand à la brocante du 15 août appelle déjà à renouveler cette expérience en 2016. Nous lançons d'ores et déjà un appel à fouiller dans vos greniers pour étoffer notre stand.

En novembre nous avons organisé une journée d'information sur nos activités avec une rétrospective en photo sur notre voyage à Oberaula et trois ateliers de fabrication des couronnes de l'Avent sous les conseils de Marie-Paule Mombet.

Quand vous lisez ces lignes notre première participation avec un stand des produits allemands (en pâte d'amandes, pains d'épices, gâteaux spéculos et cannelle) sur le marché de Noël sera du passé. Pour l'instant nous attendons les réactions du public avec impatience.

Enfin, notez les rendez-vous pour 2016 : 7 janvier pour l'assemblée générale, samedi 12 mars pour la choucroute et notre traditionnelle soirée dansante, venue d'Oberaula du 22 au 25 juillet.



## ADMR

FÊTE SES 70 ANS !

L'association ADMR située à Cléon d'Andran, intervient sur 18 communes, aide plus de 300 personnes et emploie 40 salariées.

Proximité, solidarité, écoute, soutien, professionnalisme, et échange, sont les maîtres mots de nos actions au quotidien.

Les services proposés sont adaptés en fonction des attentes et besoins de chacun :

- Aide à la personne et maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées (garde de jour et de nuit),
  - Aide aux familles (maternité ou besoin ponctuel lié à un évènement),
  - Garde d'enfants,
  - Ménage et repassage
- Pour tous !

Prise en charge (caisse de retraite, mutuelle...) et réduction d'impôts possibles selon la législation en vigueur.

Notre équipe de bénévoles ne demande qu'à s'agrandir...

N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre pour nous aider à continuer notre action collective et créatrice de lien social !

Toute l'équipe de l'ADMR vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :**

Association ADMR  
35 A Impasse de la Mare  
26450 Cléon d'Andran  
04 75 90 44 45  
admr-cleon@wanadoo.fr



## LES COTEAUX

ÉTABLISSEMENT 4\* AVEC LA PAD

La dispensation individuelle nominative et l'évolution de la productivité en établissement de santé contribuent à l'automatisation de la préparation des traitements des patients. La population en EPHAD est polymédiquée, et nombre d'établissements médico-sociaux, dépourvus de pharmacie à usage intérieur (PUI), choisissent de confier aux pharmaciens d'officine le soin de préparer les doses à administrer (PDA) aux résidents, sous forme de piluliers.

On peut ainsi prévenir les erreurs médicamenteuses liées à l'administration. Le fil conducteur de la sécurisation de l'administration médicamenteuse repose sur la règle des 5 B : « administrer au Bon patient, le Bon médicament, à la Bonne dose, sur la Bonne voie, au Bon moment ». Objectifs à atteindre, pour lesquels des stratégies sont définies et mises en œuvre... À l'EPAHD « les coteaux » de Marsanne il y a un avant et un après la PDA (Préparation des Doses à Administrer). Avant tout se faisait « à la main » avec le risque d'erreur induit par l'intervention humaine, les coteaux est la première maison de retraite en Drôme provençale à avoir mis en œuvre la distribution informatisée de la médication de chaque patient. Après accord du Conseil d'Administration présidé par M. B. Fleuriot, la Maison de retraite des Coteaux de Marsanne sous l'initiative conjointe du Médecin coordinateur B. Deville et de M<sup>mes</sup> Jocelyne Léonardelli directrice et Nelly Edmond infirmière coordinatrice, décide de suivre les directives du législateur qui prônent la traçabilité en EPHAD.

Après le diagnostic et le libellé de l'ordonnance, tout

commence auprès de la Pharmacie Centrale de La Valdaine où deux robots prennent en charge l'ordonnance codée du patient. MACH 4 prépare le pillulier hebdomadaire du patient, il va chercher la boîte correspondante, met la dose dans un sachet personnalisé avec nom prénom, n° de chambre, date de délivrance, photo ; le N° de lot, la date de péremption sont également pris en compte. Tout passe par une double vérification, le second robot muni de 2 caméras scanne en 3D ; ainsi la possible 1/1000 voire sur 10 000 erreur est tout de suite décelée et rattrapée pour 100 % de sécurité.

L'axe préparation délivrance comptait trois niveaux d'intervention le médecin, le pharmacien et l'infirmière avec pour chacun un pourcentage d'erreur de l'ordre de 30 % qui dans 95 % des cas était rattrapé au niveau médecin et pharmacien mais pas pour l'infirmière, dernier maillon de la chaîne, sans autre vérification. Aujourd'hui plus d'erreur possible, l'infirmière a sur sa tablette toutes les données retranscrites et les vérifie une à une, ainsi il y a suivi de la prescription : prise ou non, et si refus pourquoi... avec une mise au point mensuelle, éventuelle intolérance, besoin de changement de traitement sont notés et le prescripteur peut ainsi juger du bien fondé de la médication.

Après plusieurs réunions, 4 à 6 semaines d'adaptation ont été nécessaires au personnel soignant malgré la formation en amont, néanmoins avec le recul après deux ans de suivi le bilan est en tout point positif : gain de temps, traçabilité absolue, sécurité totale (vérification en pharmacie et sur place) hygiène (pas de manipulation) pas d'oubli possible... Sécurisation, analyse, système opposable, c'est là un vrai outil qui a demandé un changement d'habitude pour aboutir à l'excellence dans la qualité.



# COMITÉ DES FÊTES

Si le comité des fêtes termine l'année en beauté avec le marché de Noël (voir page 15), il ne faut pas oublier que la fête votive du 15 août fut un succès.

Le 14 août, traditionnelles aubades aux Marsannais, et de 17 à 2 h du matin les festivités. Le 15 août la fête battit son plein, retraite aux flambeaux en famille, grand bal... Dès 10 h le lendemain, foule dans les rues et places du village, chineurs et badauds sont au rendez-vous de la traditionnelle brocante animée par une Peña dynamique. Et la fête se poursuit tard dans la nuit...





MJC

TOUJOURS DYNAMIQUE

Notre saison 2014-2015 s'est clôturée le samedi 21 novembre par notre assemblée générale. Nous avons terminé la saison avec 283 inscrits contre 320 l'an dernier soit une légère baisse de fréquentation de nos jeunes inscrits.

Durant l'année, nous avons proposé en plus de nos activités habituelles :

- Le 12 novembre 2014, un film dans le cadre de la semaine bleue.
- Le 11 février 2015, un film pour les enfants « Les pingouins ».
- L'exposition de peinture des élèves de Caroline Brès du 1<sup>er</sup> au 3 mai 2015 avec une bonne fréquentation.
- L'accueil de l'Assemblée de l'Union bi-départementale le 6 juin 2015 où étaient présents tous les responsables des MJC de Drôme et Ardèche.
- Le gala de fin d'année du 12 au 14 juin 2015 où théâtre et danse se sont partagés la scène.
- Le 10 septembre 2015, nous proposons le film « lady gray » en présence de son réalisateur M. Alain Choquart, devant une assistance nombreuse.

Nous remercions une fois encore tous les animateurs qui font la réputation de notre MJC et nos bénévoles sans qui rien ne serait possible pour la réalisation de notre gala de fin d'année.

Nos activités 2015-2016 ont repris le 14 septembre, elles se poursuivront jusqu'au 15 juin 2016. Nous proposons sur notre plaquette de rentrée pas moins d'une vingtaine d'activités, hélas notre animatrice Zumba n'a pu reprendre ses cours pour le moment, les cours de Aéro kick, Boxe Thai et Chant-choral ont dû s'arrêter à la suite d'un nombre insuffisant d'adhérents pour maintenir le cours.



Nous restons optimistes pour l'année à venir malgré les difficultés de rentrée et espérons cette année encore, donner le meilleur de nous-mêmes et satisfaire le plus grand nombre.

Une bonne année à toutes et tous.

Le président P. CHATEAU



## CINÉMA AU VILLAGE

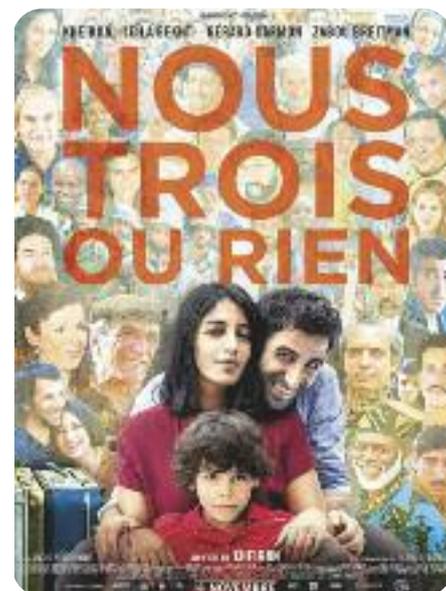
### PASSAGE DE TÉMOIN ENTRE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ÉQUIPE

C'est au cours de la séance de cinéma de décembre qu'ancienne et nouvelle équipe ayant en charge la programmation, le suivi et l'accueil cinéma mensuel dans la commune se sont passés le témoin... Ainsi, Patrick, Marie-France Château, Lydie Legall, Vincent Martel et Pierre Petit laissent la place à Anne Vedrenne, Gaëlle Chavot, Clotilde Blondeau, Caroline Bustos, Yannick Renaud et Damien Challeat...

Le 7 janvier à 20 h 30 a été projeté l'excellent film de Kheiron « Nous trois ou rien » Comédie dramatique de 1 h 42.

« En Iran dans les années 1970, Hibat milite à ses risques et périls pour plus de démocratie. Il rencontre Fereshteh dont il tombe immédiatement amoureux et l'épouse. Ils deviennent parents. Hibat qui n'a pas arrêté ses activités est en danger car les répressions se font de plus en plus violentes, il doit fuir le pays. Fereshteh ne veut absolument pas le laisser partir seul. Arrivés en France, ils tentent de se construire une nouvelle vie dans une cité de la banlieue parisienne.

Avec : Kheiron, Leïla Bekhti, Gérard Darmon, Zabou Breitman, Alexandre Astier, Kyan Khojandi, Michel Vuillermoz, Arsène Mosca, Eriq Ebouaney, Carole Franck, Camélia Jordana, Jonathan Cohen ».



# CLUB D'ACTIVITÉS FÉMININES

## DE MARSANNE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dûment convoqués, les membres du club d'activités féminines présidé par M<sup>me</sup> Élise Hugon, se sont réunis en assemblée générale salle des Jonquilles le 27 octobre dernier en présence de M. Thierry Lhuillier maire de Marsanne.

La présidente ouvre la séance en lisant le bilan moral qui révèle l'excellente vitalité du club : partage, échanges, anecdotes, sorties, le club est un lieu de convivialité où même les laines usagers reprennent vie. M<sup>me</sup> Hugon conclut : « 40 ans en 2016 dont plus de 25 ans de présidence, je vous aime ! »

Maguy, la trésorière lit ensuite le bilan financier : les comptes sont arrêtés au 31 juillet 2015 pour l'exercice commencé au 1<sup>er</sup> août 2014.

Comptes bancaires, cotisation passée à 14 €, subvention (doublée cette année car regroupant deux exercices) ventes d'ouvrages, tombola, etc.

Pour les recettes, frais, assurance, repas et goûters, fleurs et cadeaux (mariage, décès) régularisation compte chèque crédité à tort pour les dépenses, se traduisent par un léger excédent.

Sylvette Blache, secrétaire, donne son bilan des activités : 18 adhérentes au 4 novembre 2014 qui ont participé au marché de Noël des 13 et 14 décembre, au repas de la Côte D 1000 le 16 décembre, au loto début janvier, stand du 1<sup>er</sup> mai où quelques gouttes de pluie s'étaient invitées.

Les anniversaires ont été fêtés dont celui d'Angèle avec la participation musicale de son fils Jérôme. Le 2 juin repas aux Aubergistes suivi de l'effeuillage de la lavande, grand jour le 6 juin avec le mariage de Damien fils de M<sup>me</sup> Lagier...

Pique-Nique le 16 juin à Chantereine avec émiettage de la lavande qui remplira 277 sachets offerts aux Marsannais lors des aubades...

M. et M<sup>me</sup> Latard ont emporté le 6 juin la production de l'année : 12 couvertures (plus les 13 de janvier), 36 pulls adultes et 30 pulls enfants, 41 gilets, 2 robes fillettes, 18 bonnets et 5 écharpes... Et, 180 bandes pour les lépreux ont été envoyées à la fondation Raoul Follereau...

Reprise le 15 septembre.

Le bureau, renouvelable en 2016, reste inchangé.

M. le Maire félicite le club pour sa convivialité et sa bonne tenue « où tout le monde travaille » et leur souhaite bonne continuation.

Tout se termine autour d'un goûter...

## BASSET FIOUL

BP SuperFioul

Prix - Qualité - Service  
ANCÔNE - Tél. 04 75 01 45 48

« L'énergie est notre avenir, économisons-la ! »



TRAVAUX PUBLICS  
ET ROUTIERS  
TERRASSEMENTS  
RESEAUX HUMIDES - V.R.D.

26450 CLEON D'ANDRAN  
04.75.90.14.06

## Pompes Funèbres

SARL des Compagnons  
**MAZARD et GAMORE**  
Service complet - 24h/24 et 7j/7  
Chambre funéraire

MARSANNE

Tél. : 06 88 02 94 43 et 06 13 54 59 05

DIEULEFIT	BOURDEAUX
Notre Dame de la Calle	Rue de la Lève
26220 Dieulefit	26460 Bourdeaux
Tél. : 04 75 46 83 52	Tél. : 04 75 53 30 82
E-mail : sarl-des-compagnons@wanadoo.fr	



04 75 90 32 35

Place Auguste Canon  
26740 MARSANNE

www.les-aubergistes.fr  
contact@les-aubergistes.fr

Hôtel - Café - Restaurant

# LE SANCTUAIRE DE FRESNEAU

Le sanctuaire de Fresneau a vécu une année particulièrement riche et la ferveur des fidèles a été au rendez-vous autour des psaumes, stage mandala, messe des Marie et grands moments.



Sous la férule du père Legendre, curé de la paroisse, les 6 et 8 septembre s'est déroulé en terre de Marsanne, le pèlerinage de Fresneau.

Le dimanche 6 consacré plus spécialement aux malades, et, la traditionnelle journée du 8 qui se sont déroulés selon le programme suivant :

- à partir de 9 h 00 : confessions,
- 10 h 30 : messe concélébrée par des religieux des cinq continents,
- 15 h 00 : procession Mariale et salut du Saint Sacrement.

Durant ces deux jours, une foule compacte est venue des quatre coins de l'horizon prier Notre Dame. Dimanche, jour férié, il y eut plus de monde autour de Monseigneur Pierre-Yves Michel, des familles, beaucoup de personnes handicapées et de malades.

Tout comme le mardi, le matin la messe, et, après le repas à la maison Saint-Joseph ou le pique-nique dans le parc, la procession mariale s'est étirée sous les grands arbres de Fresneau. La statue de Marie, empruntée à Notre Dame de Bonlieu, est portée sur un brancard par quatre fidèles. Les chants et prières, sur haut-parleur, sont repris en chœur tout au long du parcours...

Moments d'émotion, dévotion et ferveur se sont succédés en toute convivialité.

Le 8, le père Brun avait 87 ans, et la foule entraînée par les religieux a entonné un joyeux anniversaire dont il se souviendra.

À la fin de la messe, le rappel des moments forts de la vie de la communauté, procession, messes, réunions paroissiales, Jubilé de la Miséricorde qui marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de Vatican II dont Fresneau sera une porte sacrée. Et, circonstances dramatiques obligent, le jumelage du diocèse avec celui d'Alep, appel lancé à recueillir les familles fuyant la Syrie et l'Irak...

Autre moment fort, Monseigneur Pierre-Yves Michel ouvre la Porte de la Miséricorde à Fresneau, la ferveur est palpable.

Dimanche 13 décembre 2015 à 17 h 45, l'église de Fresneau n'était pas assez grande pour accueillir tous les fidèles.

Comme les évêques du monde entier, Monseigneur Pierre-Yves Michel, évêque du diocèse de Valence, y ouvrait solennellement la Porte de la Miséricorde (après l'ouverture de celles de la Cathédrale de Valence et Châteauneuf de Galaure).

En effet, du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016, l'Église catholique célébrera une Année Sainte extraordinaire. Ce « Jubilé de la Miséricorde » débutera par l'ouverture de la Porte Sainte à la basilique Saint-Pierre de Rome.

*« Il y a tellement besoin aujourd'hui de miséricorde, qu'il est important que les fidèles laïcs la vivent et l'apportent dans les différents milieux de la société. En avant ! Nous sommes en train de vivre le temps de la miséricorde : c'est maintenant... » a recommandé le Pape François.*



# AMICALE BOULISTE MARSANNAISE

## BILAN

Cette année encore sur le court Anthérion, le vendredi durant sept semaines, quatre classes de primaire de l'école Jeanne d'Arc suivent une initiation aux techniques de la lyonnaise instillée par M. Séguret Christian, cadre technique régional BF2 de la fédération bouliste Rhône Alpes, épaulé par les membres du club « l'amicale bouliste marsannaise » MM. Fourel, Freydier, Petit, Bonnin, Verpeaux.

Des séances qui se clôtureront par un après-midi de joutes interclasses suivi du traditionnel goûter le 1<sup>er</sup> juillet.

Les membres de l'association « amicale bouliste marsannaise » dûment convoqués se sont régulièrement réunis en assemblée générale : excellent bilan moral pour les 46 licenciés dont 5 nouveaux et les 20 sociétaires. Le club a organisé différents challenges qui ont chaque fois réuni 25 quadrettes... Bon bilan financier également, le club remercie la municipalité pour les travaux effectués, porte et fenêtre et pour la pose future du carrelage qui fera l'objet d'une participation du club. Le 29 novembre vente programmée de caillettes et boudin, dès le printemps, nouvelle saison d'initiation à la longue pour les élèves de l'école Jeanne d'Arc.

Il est procédé ensuite à l'élection du bureau qui est reconduit : présidents Gilbert Freydier et Alain Sellier, secrétaire Michel Combe et trésorier Joël Berlhe.

*Les vainqueurs du challenge « Loulou ».*



## AMIS CYCLOS MARSANNAIS

**Le club cyclotouriste de Marsanne se porte bien et ses vingt-six licenciés parcourent de nombreux kilomètres sur les routes de la Drôme et d'ailleurs.**

Ils sont en outre présents dans les randonnées organisées par des clubs FFCT voisins en Drôme, Ardèche, Gard et Vaucluse. Ils représentent ainsi les couleurs de notre club et de la commune de Marsanne. Lors de ces sorties certains ont parcouru plus de 9000 kilomètres durant la saison qui va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre.

Notre présence nombreuse à ces diverses manifestations nous permet d'accueillir de nombreux participants à la « Rando du Muguet » organisée tous les 8 mai. En 2014 ils étaient 840, cyclos, vététistes et marcheurs et en 2015, une météo douteuse en ayant découragé certains nous n'avons enregistré « que » 650 participants. Cette journée représente beaucoup de travail pour la cinquantaine de bénévoles qui sont mobilisés pour assurer l'accueil, les inscriptions, l'organisation, le tracé de tous les circuits, les ravitaillements et la restauration au retour de tous les participants avec nos saucisses frites dont la réputation n'est plus à faire.

Au mois de juin nous nous sommes retrouvés une quinzaine pour un séjour d'une semaine à Roquebrune-sur-Argens pour parcourir les routes du Var. L'ambiance a été de la partie durant tout ce séjour.

À la demande des organisateurs nous avons participé en temps que signaleurs à plusieurs manifestations : Les boucles Drôme Ardèche, la Corima, le Tour féminin international d'Ardèche, la semaine cyclo de Puy-Saint-Martin, et l'accueil de 35 jeunes chinois de passage dans la Drôme qui à Vélo reliaient Nice à Paris.

La saison 2015/2016 a commencé et déjà trois sorties nous ont permis de tester les circuits route du 8 mai prochain où il y aura au programme un 50 kms, un 75 kms, un 100 kms et un 130 kms. Autant dire qu'il y en aura pour tous les goûts. Deux circuits VTT et deux circuits marche compléteront cette journée sportive.



Pour la saison à venir malheureusement nos effectifs vont se réduire pour différentes raisons, tout d'abord le vieillissement de chacun d'entre nous et les problèmes de santé qui en découlent.

La moyenne d'âge de nos adhérents est de 60 ans allant de 22 à 79 ans. Si des personnes sont tentées de nous rejoindre pour pédaler avec nous, nous les accueillerons avec plaisir pour leur mettre le pied à la pédale.

Pour changer un peu de look et remplacer nos tenues qui, pour certaines, ont plus de 10 ans, des nouveaux maillots et cuissards ont été commandés. Ils garderont bien sûr une dominante verte, notre sigle si bien dessiné par notre ami

Antoine, et nouveauté ils auront en plus les armoiries de Marsanne et le logo de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour parcourir avec nous les routes de notre belle Drôme vous serez les bienvenus et votre capital santé y trouvera son compte.

Le Président, Jacques DUFRANE

# RUGBY CLUB DU CANTON DE MARSANNE

## Bon bilan de début de saison pour le Rugby Club du Canton de Marsanne.

La saison 2014-2015 a été particulièrement faste pour le RCCM. L'équipe senior sacrée championne Drôme Ardèche est montée en 3<sup>e</sup> série et a remporté le challenge du Fair Play qui récompense l'équipe qui a eu le moins de cartons. L'équipe des cadets a remporté le championnat Drôme Ardèche de Teulière B. Enfin l'école de rugby a participé avec enthousiasme aux différents tournois de leur catégorie.

En juin lors de l'assemblée générale le club a élu un nouveau bureau qui a reconduit dans leurs fonctions Stéphane Jacquier comme président, Damien Hammarlebiod comme trésorier, Élodie Legendre comme secrétaire, Bruno Duc comme directeur sportif et Thierry Fourrel comme responsable de l'école de rugby.

Au mois de septembre le RCCM compte plus de 150 licenciés et aligne des équipes dans toutes les catégories des championnats.

Pour les plus jeunes l'école de rugby du RCCM accueille environ 80 jeunes âgés de 6 à 14 ans. 11 moins de 6 ans encadrés par Alain Bourg, 19 moins de 8 ans encadrés par Antoine Michelet, 17 moins de 10 ans encadrés par Philippe Platania, 18 moins de 12 ans encadrés par Paul Lopez. Les entraînements ont lieu le mardi soir à partir de 18 h 15 au stade de Marsanne.

Viennent ensuite les équipes des moins de 14 ans entraînées par Bruno Duc, des cadets entraînés par Jeannot Lopez et François Basset et des juniors encadrés par Yannick Charbonnel et Philippe Burel. Ces équipes sont en entente avec Oval'Drôme (regroupements des clubs de Grâne, Crest et Die). Les entraînements se font sur les terrains de Crest, Grâne et parfois de Marsanne.

Enfin retour à Marsanne pour nos deux équipes seniors qui évoluent sur le terrain Elie Cester encadrées par Serge Duc, Christophe Biau, Alain Pradon, Mickaël Zerbini et Pierre Jean Archimbad.

Après la bonne saison de l'an dernier, il fallait confirmer. C'est bien parti car l'équipe fanion compte 5 victoires pour 1 défaite, la réserve relève la tête après sa victoire contre Valloire, et les cadets et les juniors renouent avec la victoire après un début de saison difficile.

Au niveau des équipements le club envisage une politique ambitieuse. Au cours d'une réunion fructueuse avec la mairie de Marsanne le samedi 24 octobre plusieurs « chantiers » ont été étudiés : La mise en place des filets de protection et l'aménagement du côté sud du stade sont prévus pour 2016, l'aide d'un employé communal pour le nettoyage des locaux est acté, des travaux de remise en état des vestiaires sont prévus et l'étude de la construction de nouveaux vestiaires et d'une salle de réception, côté nord est programmée. De nouvelles réunions sont program-

mées pour suivre le déroulement des travaux qui devraient changer à terme le visage du club.

Pour aider au financement et entretenir l'atmosphère de convivialité qui reste une des caractéristiques du RCCM nous organisons chaque année diverses manifestations comme : le 6 décembre vente d'huîtres à Saint-Marcel-les-Sauzet, le 20 décembre vente d'huîtres de Noël à La Laupie, le 30 janvier repas choucroute à la salle des fêtes de Marsanne, le 6 mars vente de boudin à Marsanne et le 2 avril loto du RCCM à la salle des fêtes de Marsanne.

Les dirigeants ainsi que le président Stéphane Jacquier tiennent encore à remercier toutes celles et tous ceux qui permettent au club de bien vivre cette nouvelle saison.

### Contacts utiles :

- Président : Jacquier Stéphane  
pstephanejacquier@free.fr  
04 75 53 23 05 / 06 99 81 09 14
- École de rugby : Fourrel Thierry  
fourrelthierry@yahoo.fr  
06 03 48 74 89
- Cadets/juniors : Lopez Jean  
06 70 31 93 91



# RUE DU SOLEIL

## UNE FACETTE DE RUE DU SOLEIL, LA CONFÉRENCE POPULAIRE

**Cette fois encore la compagnie « Rue du soleil » avec les professeurs M<sup>me</sup> Thérèse et M. Jean ont donné du grain à moudre aux auditeurs acteurs de la conférence populaire mensuelle salle du cartonnage.**

« Jusqu'ou va une société qui fait caca dans l'eau potable ? » était le thème de réflexion de novembre. Après de longs questionnements sur l'opportunité de faire ou non la conférence au lendemain des événements tragiques qui ont frappé la France, les participants étaient moins nombreux que d'habitude, seulement 11 + 2 agitateurs de particules citoyennes, et les conférenciers qui avaient maintenu leur rendez-vous sans pour autant baisser les bras devant la barbarie... Du titre, aussi farfelu que les conférenciers, découle néanmoins une vraie réflexion, un parallèle entre le confort et les déchets et la pollution qu'il engendre.

Aux questions posées lors du travail par table : de quel KK parle-t-on ? l'humani-

té est-elle prête à provoquer sa propre perte pour accéder à un confort éphémère ? ou, à quel prix notre confort ? Des réponses loin d'être comiques sont données où sont abordés les déchets humains plus ou moins naturels, les effluents agricoles, les rejets industriels. Pour ce qui est du confort, pays riches et pays pauvres sont mis en balance, a-t-on conscience du danger quand certains pensent « après moi le déluge » et d'autres « qu'en sera-t'il pour nos enfants ». L'humanité a du mal à abandonner son confort et individuellement la prise de conscience est longue quand socialement l'enjeu économique est énorme. Par ailleurs, il y a de plus en plus de prises de conscience des scientifiques, des politiques avec des actions collectives voire individuelles, COP21, isolation, recyclage, éducation à l'économie durable avec en filigrane « faut-il remettre en cause le progrès, et même de l'usage du progrès ? ».

Pour ce qui est du prix du confort, la facture est lourde ! Mais le confort c'est quoi ? confort individuel, confort du



*Particules citoyennes au travail.*

plus grand nombre, aux dépends de qui, de quoi, les implications, les conséquences pour notre planète voire notre univers... ouverture de la problématique au cosmos.

En conclusion confort, conséquences et conscience sont les mots forts qui ouvrent le débat sur une explication du tri sélectif, il est noté que le mot gaspillage manque à l'appel et que la France produit annuellement une montagne de détritiques haute comme le Mont Blanc... Sur les réponses aux questions j'ai appris, j'ai compris, je me propose de laisser aux conférenciers la fermeture des débats et la prise de rendez-vous pour la trêve des confiseurs de janvier.

## LETTRE DE L'OPPOSITION

### VIE MARSANNAISE

**La première assemblée générale de l'association Vie Marsannaise s'est tenue le 27 novembre 2015 à la salle de réception de Fresneau (faute d'avoir obtenu l'autorisation de la mairie pour louer la salle du Cartonnage.)**

La Présidente remercie les membres et adhérents qui ont répondu présents à l'invitation et accueille le public en exposant la raison d'être de l'association qui s'est constituée le 27 octobre 2014. Elle insiste sur le fait que l'association a pour volonté de donner la parole aux Marsannais, de participer à la vie communale, et d'améliorer la communication entre élus et population.

Le fonctionnement de l'association est présenté ainsi que le rythme des réu-

nions, les rencontres du bureau et du conseil d'administration. Il est fait état du rapport moral et du travail mené depuis un an : participation à tous les conseils municipaux avec rédaction d'un compte rendu (plus riche d'information que celui laconique publié dans la presse locale), rédaction d'une lettre ouverte tous les 2 mois, mise en place de commissions, création d'un site (canal blog).

C'est ensuite au tour du Trésorier de présenter les comptes 2015 (excédentaires).

Il est procédé aux votes, approuvés à l'unanimité.

Il est proposé un gel du montant des cotisations pour 2016.

L'assemblée approuve à l'unanimité la proposition.



S'ensuivent des échanges constructifs entre l'assemblée et les membres du Bureau dans un climat très convivial. Les remarques pertinentes des adhérents sont rigoureusement listées afin de pouvoir servir de base aux réflexions et actions à mener en 2016. L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20 h 15. Les participants à l'assemblée prolongent les discussions autour du verre de l'amitié. Si vous aussi vous partagez notre philosophie et nos valeurs, que vous souhaitez être acteur citoyen de la Vie Marsannaise, ou tout simplement recevoir notre lettre ouverte, sans plus d'engagement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association Vie Marsannaise par courriel : [viemarsannaise@gmail.com](mailto:viemarsannaise@gmail.com) ou tél. : 04 75 01 39 26

# SORTIES ET MANIFESTATIONS

## PREMIER SEMESTRE 2016

**Toute l'année,**

**tous les dimanches à 17 h 30**

Messe hebdomadaire. Notre Dame de Fresneau.

**Toute l'année, tous les lundis**

Visite commentée du parc éolien  
Informations et réservation<sup>1</sup>

**Toute l'année : ouvert tous les jours**

Notre Dame de Fresneau - Quartier Fresneau. Pèlerinage tous les ans pour le 8 septembre. Gratuit.

**Toute l'année, tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 9 h à 13 h**

Libertexte 7 avenue Albin Davin  
07 81 88 16 37 - libertexte@gmail.com

**Toute l'année, le 3<sup>e</sup> jeudi du mois à 18 h**

Marché Solidaire de Producteurs Locaux  
Jeudi 21/01/2016 : Troubadlues (Blues, Soul, Pop). Les Bastets - 04 75 90 31 06 - f.jour@laposte.net  
Dégustation possible sur place.

**Toute l'année : tous les vendredis**

Des marchés près de chez vous  
Place Canon.

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre,**

**tous les mardis, mercredis et samedis**

Bibliothèque Lire à Marsanne  
Place Canon - 04 75 90 37 76  
llmlire@gmail.com

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

Sentier pédagogique de la Forêt de Marsanne - Informations<sup>2</sup>

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre,**

**le dernier samedi du mois à 15 h**

Lectures publiques - Rue du Comte de Poitiers - 04 75 90 37 58 (06 63 42 55 15) - lacotedes1000@gmail.com - « D livres et nous », à 15 h tous les derniers samedis du mois.

**Toute l'année, tous les mardis**

Visite commentée du vieux village perché. Informations et réservation<sup>1</sup>

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> décembre**

L'atelier d'Éléonore : cours de peinture et dessin adultes/enfants  
13 av. René Charton - 04 75 91 56 33 - latelierdeleonore@gmail.com  
<http://www.eleonoresieulle.com>

**Samedi 30 et dimanche 31 janvier de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h**

Stage couleurs et patine - 9, Rue du Comte de Poitiers - 06 84 86 33 00  
annickdubois26@gmail.com  
<http://www.couleur-naturelle.com>

**Jeudi 4 février à 20 h 30**

**et à 19 h repas partagé**

Cinéma : Mia madre - 04 75 91 05 88  
Adulte : de 4 à 6 €. <http://www.fol26.fr>

**Samedi 6 et dimanche 7 février**

Stage voix chant rythme et polyphonie  
Le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 17 h. - 06 88 17 55 03 - assolesgazelles@free.fr - <http://www.sophie-charbit.wix.com/sophie-charbit>

**Du mardi 1<sup>er</sup> mars au merc. 30 novembre,**

**tous les jours de 9 h à 19 h**

Scoot-Nomad - escapades à scooter  
Réservation possible toute l'année.  
06 30 39 75 24 - scoot-nomad@live.fr - <http://www.scoot-nomad.com>  
Options : consulter notre site internet.

**Samedi 5 mars**

AG des Amis du Vieux Marsanne.

**Dimanche 6 mars**

Loto de l'école Émile Loubet  
salle des Buis.

**Jeudi 10 mars**

Concours de belote des Aînés de Saint-Félix - salle des Buis.

**Vendredi 11 mars**

Journée de l'amitié des Patchoulines -  
salle des Buis.

**Samedi 12 mars à 20 h**

Soirée dansante  
Réservation obligatoire avant le 1<sup>er</sup> mars  
au 04 75 90 31 31 ou 04 75 90 31 67.

**Samedi 19 mars**

Conférence populaire Rue du Soleil -  
salle de justice à la mairie.

**Samedi 19 mars à 19 h 30**

Ze Saint Patrick's Night of Ze Printemps  
4 - 06 79 90 80 60.

**Du vendredi 1<sup>er</sup> avril**

**au samedi 1<sup>er</sup> octobre, tous les jours**

Location VTT et vélos électriques  
Informations<sup>1</sup>

**Du vendredi 1<sup>er</sup> avril**

**au lundi 31 octobre, tous les jours**

Parcours d'Aventure la Forêt de Robin  
Col de la Grande Limite - 04 75 90 35 27  
- <http://www.la-foret-de-robin.com>

**Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2**

**et dimanche 3 avril**

jours européennes des métiers  
d'arts à Marsanne.

**Samedi 2 et dimanche 3 avril**

Stage voix chant rythme et polyphonie  
- 06 88 17 55 03 - assolesgazelles@free.fr  
<http://www.sophiecharbit.wix.com/sophie-charbit>.

**Samedi 2 ou dimanche 3 avril**

Loto du rugby (salle des Buis).

**Samedi 9 ou dimanche 10 avril**

Magiciens de la Valdaine - salle des Buis.

**Mercredi 13 avril**

Rencontre des clubs drômois de cyclisme - salle des Buis.

**Samedi 16 avril**

Conférence populaire Rue du Soleil.

**Dimanche 24 avril**

AG des anciens combattants - salle de justice à la mairie.

**Samedi 30 avril à 19 h 30**

Concerts de la fête du Travail, 2<sup>e</sup> édition. 06 79 90 80 60.

**Vendredi 6 mai**

AG de la maison de retraite - salle du Cartonnage.

**Samedi 21 mai**

Conférence populaire Rue du Soleil -  
salle du cartonnage.

**Du mercredi 25 au dimanche 29 mai**

Mondial de l'impro - salle des Buis.

**Samedi 4 et dimanche 5 juin**

Gala de Danse de la MJC - salle des Buis.

**Du vendredi 17 au dimanche 19 juin**

Expo Éléonore Sieule - salle de justice à la mairie.

**Samedi 18 juin à 19 h**

Fête de la Musique. Six lieux répartis dans le village. Buvette et restauration rapide sur place. Gratuit.  
Tél. : 04 75 90 31 59.

**Dimanche 26 juin**

Fête de l'école publique - salle des Buis.

**Du jeudi 15 au samedi 17 septembre**

Ze Festival - Marsanne  
Billets en vente à l'Office de tourisme du Pays de Marsanne<sup>1</sup>

*1 Office de tourisme du Pays de Marsanne 04 75 90 31 59*

*info@paysdemarsanne.com*  
*<http://www.paysdemarsanne.com>*

*2 Mairie de Marsanne 04 75 90 32 79*  
*mairiedemarsanne@wanadoo.fr*

# ÉTAT CIVIL

## DEUXIÈME SEMESTRE 2015

### NAISSANCES

- 8 juillet : Naïla BUSTOS MARTINEZ
- 29 juillet : Gianni SANGENITO
- 30 juillet : Eléna LAURENT
- 8 août : Andreas JALEME LLUVIA
- 26 septembre : Manon COMTE
- 30 octobre : Cléa RIEUTORT
- 14 décembre : Yanis BUREL
- 27 décembre : Aaron CORVI
- 4 janvier 2016 : Louis SALMON

### MARIAGES

- 4 juillet : Christian PAILLAT et Bernadette CARDONA
- 18 juillet : Christopher D'ORGEVILLE et Julie ROUVIERE
- 1<sup>er</sup> août : Gérald PISTER et Stéphanie DAUTEVILLE
- 8 août : Cyril VIGNAIS et Céline MARCHANDIN
- 22 août : Émilien HUGON et Laurence BARBEYER
- 29 août : Georges LESCUYER et Elisa FALAVIGNA

**DÉCÈS** Personnes domiciliées sur la commune de Marsanne

- 17 août : Soraya DJIMLI
- 23 août : Suzanne BERTRAND
- 23 octobre : Paule CLOT
- 4 novembre : Charlotte JABELIN
- 7 novembre : Patrick MEYER
- 13 décembre : Georges CHATELAIN
- 13 décembre : Anne-Claire BOURGEOIS
- 7 janvier 2016 : Christophe DEBOS

- 6 février 2015 : Stéphanie TRIBOULET (domiciliée à la Maison de Retraite de CHAROLS) veuve de Louis TRIBOULET, secrétaire de mairie à Marsanne, de 1950 à 1974, décédé le 15 novembre 2008.

### AVEC M<sup>ME</sup> RAYMOND, UNE GRANDE DAME NOUS A QUITTÉS

**L'historienne du village s'en est allée, et voilà, un pan de la vie du village qui disparaît avec elle laissant Marsanne orphelin...**

Née en 1919 à Carnoules dans le Var, Marie-Louise Clément évoquera toujours ce pays de l'olivier et des cigales avec tendresse, chantant la « coupo santo » et s'exprimant dans la plus pure langue de Mistral. C'est dans les Hautes Alpes qu'elle va poursuivre ses études, et devenue institutrice, son regard croise celui d'un autre normalien Paul Raymond qu'elle épouse en 1942. Exerçant tous deux en montagne, ils s'engagent dans la résistance. La paix revenue les voilà en Champagne, ils termineront leur carrière d'enseignants à Troyes avant que la retraite ne les ramène à Marsanne pays de Paul Raymond où il s'éteint en 1975. Veuve, elle se plonge dans l'histoire de Marsanne quand en 1979 naît l'association « les amis du Vieux Marsanne ».

Passionnée, elle fait connaître l'histoire de Saint-Félix dans un ouvrage qui vient d'être réédité, collabore à diverses associations, « universitaire des Études Drômoises, Histoire et Archives Drômoises,



Société de Sauvegarde des Monuments Historiques, archives départementales, et, partage ses connaissances avec des étudiants qu'elle seconde dans la rédaction de leurs mémoires.

En 1989, est faite la découverte de précieux documents anciens dans un placard de la mairie, elle prend alors la tête de la commission des archives dont elle est l'initiatrice et qu'elle va diriger jusqu'en 2008, avec l'aide de M<sup>mes</sup> Chachuat et Rassié, sous trois mandatures municipales, deux sous M. Chertier et une sous M. Lhuillier...

C'est elle qui organise la première et unique exposition retraçant le rôle « des Américains dans la bataille de Montélimar depuis le quartier général de Marsanne ».

Cette exposition lui vaudra la visite annuelle dudit bataillon.

C'est cette résistante, encore, qui en 1958, avec son époux également ancien résistant, ouvrira sa porte à Ingrid la correspondante de sa fille Françoise, et qui se liera d'amitié avec les parents de cette dernière, au grand dam de certains Marsannais.

Voilà le portrait de la Grande Dame qui nous a quittés laissant un vide immense derrière elle.

### DÉCÈS DE CHRISTOPHE DEBOS

Christophe Debos, figure bien connue de Marsanne n'est plus... ce père de famille, jeune grand-père de 51 ans a été emporté par une longue et douloureuse maladie... Pompier volontaire, paysan innovant, bénévole du comité des fêtes, au verbe haut, qu'on ne verra plus derrière la buvette aux 1<sup>er</sup> mai, 15 août et marché de Noël... ni boire le café au Globe le matin...





**Chachuat Ent.**

Olivier Chachuat

- Plâtrerie - Peinture
- Isolation
- Revêtement de sol
- Aménagement intérieur

Le Village - 26740 Marsanne  
Tél. : **06 68 15 54 02**  
Mail : olivier.chachuat@hotmail.fr

**Résidence  
des Coteaux de Marsanne**

2, rue de la Gendarmerie  
**26740 MARSANNE**  
Tél. 04 75 52 09 65

*Accueil de personnes âgées  
à la journée  
Hébergement permanent  
et temporaire*

**LE MAS DES SABLONS**  
EDUCATION PENSION CANINE

Anne-lise PAGE Educateur Canin Conseiller

410 route des sablons - 26740 Marsanne Mail: lemasdessablons@yahoo.fr  
Sur rendez-vous uniquement  
**06 63 67 69 24** www.lemasdessablons.com

**NOUVEAUX LOCAUX :  
quartier St-James Montélimar**

Cours particuliers à domicile  
**réduction d'impôts de 50 %**,  
selon l'article 199 sexdecies du CGI

**Encadrement scolaire  
mercredi - samedi**

**Stages de révisions  
en petits groupes  
vacances scolaires**

+ 3,2 points gagnés  
dans la matière suivie  
(enquête nationale juillet 2013)

Cours par internet **29 €**  
par mois

**ACADOMIA**

97 rue des Alpes 26000 Valence 04 75 56 75 44  
42 av. Jean-Jaurès 26200 Montélimar 04 75 56 75 44

**ROYNAC**

JOLY Bernard  
**06 89 37 60 10**

Terrassement Assainissement  
Aménagement extérieur  
Béton décoratif

**ADomicil**  
services

**MENAGE  
REPASSAGE**  
Nettoyage de vitres  
Travail de qualité - Prix compétitifs

**GARDE  
D'ENFANT**  
A partir de  
**1€50 /h\***  
Agrément Qualité\*

**04 75 00 50 50**  
www.adomicil.fr

Présent sur votre commune depuis 2006

**BASSET FIOUL**

**BP SuperFioul**

Prix - Qualité - Service  
**ANCÔNE - Tél. 04 75 01 45 48**

« L'énergie est notre avenir, économisons-la ! »

**Naldeo**  
BUREAU D'ETUDES,  
D'INGENIERIE ET DE CONSEIL

133 route de Châteauneuf - CS 93118  
26200 Montélimar cedex  
Tél : 04 75 52 05 70  
agence@naldeo.com  
www.naldeo.com

- CAL
- ENVIRONNEMENT
- ENERGIE
- DECHETS
- AMENAGEMENT

**GIBERT**  
ETS TRAITEMENT ISOLATION

Traitement des charpentes  
Isolation des combles - Sablage  
Nettoyage et traitement des tuiles

ÉTUDE, DEVIS ET CONTRÔLE GRATUITS

**TOURNON** ZAE de CHAMPAGNE - 25 rue Louis Gilot  
Tél : **04 75 07 23 80**  
www.ets-gibert.com • E-mail : ets.gibert@wanadoo.fr

À votre service depuis plus de 40 ans

**TAXI  
VINCENT**

**06-32-06-28-58**

1 rue Comte de  
Poitiers 26740

**MARSANNE**

**SARL REBOUL Serge**

- Création Entretien
- Parcs et Jardins
- Stades - Golfs
- Elagage toutes hauteurs
- Rabotage de souche

**26740 SAUZET**  
**Tél. 04 75 46 75 64**

  
**Batival**  
entreprise du bâtiment

**26740 SAUZET**  
**04 75 90 36 96**  
contact@sarlbatival.com

  
**SARL PEYRINS**

Jean-Pierre BLACHE  
Quartier Peyrins - 26740 Marsanne  
Port. : 06 08 22 46 76 - Fax : 04 75 54 61 77

Travaux agricoles  Battage  Récolte maïs  Élagage  
 Broyage  Pressages Paille et fourrage  Tous travaux

**CLAIR Romain**  
**NETTOYAGE  
VITRES**



**06 81 22 99 94**  
romainclairnettoyagevitres@orange.fr

BUREAUX - COMMERCES - PARTICULIERS  
Panneaux solaires / PHOTOVOLTAÏQUES

**DIDIER DUVERGER**

**Energétique chinoise**  
acupuncture - tuina - mobilisation  
acupuncture anti-âge

6, route soleil  
26740 ST MARCEL LES SAUZET  
04-75-51-07-68  
06-61-70-82-29  
didierduverger@sfr.fr

  
**SO-RO-DI**

TRAVAUX PUBLICS  
ET ROUTIERS  
TERRASSEMENTS  
RESEAUX HUMIDES - V.R.D.

**26450 CLEON D'ANDRAN**  
**04.75.90.14.06**

**E.Leclerc**   
**HYPERMARCHÉ**



Centre Commercial Les Catalins - Route de Valence  
**MONTELIMAR - Tél. 04 75 00 75 40**

**À MONTÉLIMAR le moins cher  
c'est LECLERC**

**Ouvert du lundi au samedi de 8 h 45 à 20 h**

**École de Conduite Jean FILAK**

Formation poids lourd et super lourd  
Voiture et remorque, caravane, van  
Voiture - Moto - BSR  
Recyclage

**26160 LA BÂTIE ROLLAND**  
Tél./Fax : 04 75 53 87 67  
E-mail : ecole-conduite-jean-filak@orange.fr